

La confiance en soi, qui n'est pas la présomption, n'est-elle pas une condition indispensable du succès.
Alexandre Millerand.

The Canada

A la grandeur conviennent les choses grandes; à la grandeur la plus éminente, les choses les plus grandes, c'est-à-dire les grandes vertus.

VOL. XXVIII — No 178 Doux. — Pluie locale MONTREAL, LUNDI 3 NOVEMBRE 1930 Max: 42; Min: 30. PRIX: TROIS SOUS

MAUVAIS EXEMPLE D'UN ADMINISTRATEUR

LES ARABES DE PALESTINE ONT DROIT A LA VIE

Winston Churchill explique la situation actuelle en Palestine

LE MANDAT Mauvaise interprétation du récent livre blanc britannique

(Dépêche Presse Canadienne) Londres, 2. — Il y a quatre aspects à considérer dans la politique de l'Angleterre vis-à-vis de la Palestine, d'après Winston Churchill. La première étape de la politique anglaise fut inaugurée le 2 novembre 1917, lorsque lord Balfour adressa à Lord Rothschild la lettre connue comme "la déclaration Balfour". Cette déclaration favorisait l'établissement d'un foyer national pour les Juifs en Palestine. La seconde caractéristique, qu'il ne faut pas perdre de vue, est que le mandat de l'Angleterre contient deux conditions, c'est-à-dire que les droits des habitants de la Palestine doivent être respectés et que les Juifs s'établissant dans le pays de leurs ancêtres devront le faire sans nuire à ceux qui y sont déjà établis. Un troisième problème fut soulevé par l'Angleterre en juin 1922. C'est alors que l'Angleterre fut obligée de mettre un frein au progrès des sionistes. Les Arabes demandèrent qu'on spécifie comment leurs droits civils et religieux seraient sauvegardés. Le dernier aspect de la question survint à la suite de la publication récente du livre blanc anglais. Le livre blanc a été mal interprété par les Juifs. Le mandat de l'Angleterre sur la Palestine n'implique pas que les Juifs aient la main mise sur tous les habitants de la Palestine, mais signifie que le foyer national israélite pourra se développer en augmentant le nombre de Juifs déjà en Palestine sans nuire aux autres habitants.

L'ANGLETERRE NE CONSTRUIRA PLUS DE DIRIGEABLES

Quel que soit le résultat de l'enquête sur le R-101 rien ne sera fait

Compagnie dissoute

(Câble Presse Canadienne) Londres, 1er. — Quel que soit le résultat de l'enquête sur le désastre du R-101, la Grande-Bretagne ne construira pas d'autres dirigeables d'ici longtemps. A la fin de novembre on fermait la station de dirigeables de Howden où la compagnie "Airships Guarantee" a construit le R-100 qui a visité le Canada durant le mois d'août dernier. Sir Dennistoun Burney, président de la compagnie, a expliqué que la station ferait ses portes parce que la compagnie n'avait pas de commandes; et Sir Dennistoun ajouta qu'il n'avait aucune idée de la réouverture de la station, si jamais elle est réouverte. Tout travail de réparations au R-100 est arrêté dans le moment et les changements et agrandissements projetés ont été remis à une période indéterminée. Rien ne fait prévoir que le R-100 fasse d'autres voyages avant quelques années peut-être et on croit en certains milieux que le R-100 ne servira plus.

NAVIRE JAPONAIS EN GRAND DANGER SUR LE PACIFIQUE

Le navire Seijo Maru a perdu son gouvernail et s'en va à la dérive

SIGNAUX DE DETRESSE

(Dépêche de la Presse Associée) San Francisco, 2. — Le poste de radio de la compagnie de navigation Dollar rapportait ce soir qu'il avait reçu un message de détresse, à 5 heures, du navire japonais Seijo Maru. Le navire japonais disait qu'il était en grand danger de couler, sur le Pacifique. Le navire "President Grant" de la compagnie Dollar reçut le premier message qu'il transmit au poste de radio. Le navire California s'est porté au secours du bateau japonais, mais après plusieurs heures de recherches il lui fut impossible de localiser le bateau en danger. Le dernier message reçu du Seijo Maru disait que les vagues étaient énormes sur la mer. Le cargo s'était déplacé donnant ainsi une inclinaison dangereuse au navire. Le navire japonais a un équipage d'environ 40 personnes et appartient à la compagnie Yamashita de Yokohama. D'après les messages reçus le navire japonais avait de la difficulté à se faire comprendre en envoyant ses signaux de détresse. Le dernier message reçu du navire japonais disait qu'il avait perdu son gouvernail et qu'il s'en allait à la dérive.

DEMONSTRATION GUERRIERE POUR LES DELEGUES

Premiers ministres des Dominions à un combat naval simulé

MACDONALD ABSENT

(Câble Presse Canadienne) Londres, 2. — Les premiers ministres des Dominions ont assisté à une revue de la flotte britannique hier durant une tempête terrible. Les premiers ministres étaient sur le navire amiral de la flotte de l'Atlantique. Ils assisteront aussi à un combat naval moderne simulé. Le premier ministre, qui devait venir en avion pour assister à la démonstration n'a pu se rendre à cause de la mauvaise température. Des destroyers, des dreadnaughts, des croiseurs, des sous-marins, des torpilleurs et des avions prirent part à la démonstration. Les premiers ministres, accompagnés de leurs ministres, qui sont avec eux à la conférence impériale, ont suivi avec attention toutes les péripéties du combat fictif. Un incident se produisit pendant les manœuvres. Un avion tomba à la mer mais un destroyer réussit à sauver les trois aviateurs, pendant que la machine coulait.

CADAVRE TROUVE DANS UN BOIS A MANSONVILLE

(Spécial au "Canada") Granby, P. Q., 2. — On a trouvé aujourd'hui le cadavre de M. John W. Page, jeune homme de 19 ans, qui était disparu depuis une semaine de Mansonville, où il habitait. Deux garçons du village ont trouvé le cadavre dans le bois à peu de distance du village. Le cadavre avait une blessure dans la région du cœur et tout près on trouva le fusil, dont un coup avait

Un membre du comité exécutif va apostropher un sergent, l'insulte et le fait destituer. — Un flagrant exemple d'indiscipline. — Comment on s'y prend pour assouvir une vengeance. — L'échevin se fait mettre à la porte.

LES MAISONS CHINOISES OUVERTES

La protection ne s'est jamais affichée aussi effrontément. — L'administration accepte tout sans rien dire. — Un capitaine de police qui n'a de compétence que le grade. — Les maisons chinoises opèrent sous les yeux de l'administration.

Combien de temps le maire, les membres du comité exécutif et certains officiers de police laisseront-ils subsister l'état de choses actuel? Jusques à quand, s'il leur reste un peu de dignité, continueront-ils à baisser la tête devant les preuves qui s'accumulent, sans même remuer un doigt pour arrêter les forces de plus en plus arrogantes de la pègre? La vérité éclate: la pègre est protégée par quelqu'un qui touche de près à l'autorité et celle-ci ne fait rien pour empêcher une telle chose. Les accusations pleuvent et l'administration municipale se tait, acceptant par un silence compromettant les dénonciations qui sont faites. Faudra-t-il conclure, devant ce qui se passe, que les véritables coupables se trouvent dans le comité exécutif même?

UNE PREMIERE DEMANDE

Le 25 octobre dernier, le "Canada" demandait la fermeture immédiate des maisons de jeu chinoises qui opéraient au grand jour, au vu de tout le monde. Le quartier interlope en est infesté; elles ne se comptent plus, il y en a sur toutes les rues, et l'administration municipale ne peut pas l'ignorer. Le "Canada" ajoutait, ce même jour, que si le lundi soir, à minuit, ces maisons n'étaient fermées, il publierait un document établissant l'existence de la protection. La demande fut ignorée et le document publié. Que fit l'administration? A-t-elle nié ou réfuté le document? Non pas. Elle s'est tue en courbant la tête. La protection des maisons louches est chose évidente, un document officiel le prouve, l'administration ne pouvait l'ignorer surtout après la publication de ce document et elle n'a rien fait pour réagir. La plupart des maisons de jeu chinoises sont ouvertes comme auparavant et le comité exécutif le sait.

UNE EXCEPTION

Seul, un capitaine du poste central, devant la preuve apportée par le "Canada", eût le courage d'aller fermer une maison qui se trouvait dans son district, sur la rue Bonsecours. Il se rendit en personne à l'établissement en question et intima aux tenanciers que s'ils ne fermaient immédiatement, il viendrait avec ses hommes mettre fin à ce qui se passait. Il ajouta que non seulement il fermerait la maison, mais qu'il la viderait de tout son contenu et qu'il mettrait le mobilier en pièces. La maison est close depuis.

UN CONTRASTE

Mais on n'a pas fait la même chose dans la colonie chinoise et le quartier interlope. Là, un capitaine auquel des moyens aussi énergiques répugnaient, se contenta d'appeler chaque tenancier par téléphone pour lui faire la déclaration suivante: "Si, leur dit-il, vous n'avez pas fermé demain, à 2 heures p.m., le "Canada" enverra photographier vos maisons pour en publier la vignette."

Ce fut la raison donnée pour obliger ces établissements à disparaître. Ce fut aussi la seule démarche accomplie par ce capitaine pour obtenir la fermeture des maisons chinoises. Si tous les actes d'autorité de ce capitaine sont comparables à celui-là, il est permis de se demander comment il se fait qu'il soit capitaine. Inutile de dire que toutes les maisons chinoises sont ouvertes comme auparavant et qu'elles regorgent toujours de clients. Hier soir, encore, quelques-unes avaient jusqu'à cinquante clients chacune. Pourquoi l'administration n'intervient-elle pas? Pourquoi ne met-elle pas fin à de telles ignominies? La farce a trop duré: la population se fatigue.

LE ROI BORIS DE BULGARIE ACCLAME PAR SON PEUPLE

70,000 personnes défilent devant le palais royal à Sofia

INCIDENT EXPLIQUE

(Câble de la Presse Associée) Sofia, Bulgarie, 2. — Le roi Boris de Bulgarie et la reine Giovanna ont reçu les hommages de 70,000 de leurs sujets aujourd'hui. La foule défila devant le palais royal pendant que le roi et la reine étaient sur un balcon. Des villageois, des membres du cabinet et de la Chambre des députés participèrent à la réception. Le défilé continua jusqu'à ce que la reine paraisse très fatiguée. On a eu aujourd'hui l'explication du coup de feu, qui fut tiré sur le train royal vendredi dernier. Un rapport officiel publié aujourd'hui, disait que le coup avait été tiré par un soldat de l'armée, qui faisait la patrouille le long du chemin de fer près de Philippopolis.

D'après les explications fournies par le ministre des communications, le jeune soldat trébucha en montant la garde. C'est ce qui fit partir le coup de feu, qui causa tant de sensation.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district de Granby, le Dr W. G. Runnels.

(Spécial au "Canada") Granby, P. Q., 2. — Un accident d'automobile, qui est survenu samedi après-midi sur la route d'Abbottford, a causé des blessures à deux jeunes filles. Deux hommes s'en sont tirés avec de légères contusions. L'accident est arrivé lorsque le conducteur perdit le contrôle de sa machine. Les victimes sont Mlle Cécile et Jeanette Guay de Knowlton et M. Théodore Gevry et Roland Racine de St-Pie de Bagot. L'accident se produisit vis-à-vis la demeure de M. Joseph Girard, lequel s'engageait sur la grande route, lorsque sa machine touchait l'auto de quatre jeunes gens. Les blessés ont été transportés à l'hôpital du Dr Runnels, à Granby.

LES FERMIS DE L'OUEST RESTENT DANS L'ATTENTE

Ils attendent le retour de M. Bennett de la conférence impériale

LE BLE A \$1.15

(Dépêche de la Presse Canadienne) Saskatoon, Sask., 1er. — On a décidé de remettre la conférence inter-provinciale des organisations agricoles des provinces de l'ouest. Cette conférence aura lieu après le congrès annuel des fermiers-unis du Manitoba, qui aura lieu à Portage-la-Paix à la fin de novembre. Dans l'intervalle, les trois provinces des prairies se tiennent en communications au sujet de la conférence. Les fermiers de l'Alberta ont déjà soumis des projets à l'honorable E. B. Ryekman, ministre du revenu. Parmi ces projets il y en a un qui demande de fixer le prix du blé à \$1.15 le boisseau; on demande aussi des taux de fret plus bas et de plus, la fondation d'un bureau de standardisation. On a décidé de retarder la conférence interprovinciale un peu aussi à cause de la conférence impériale. Les fermiers attendent le résultat des négociations de M. Bennett au sujet des achats de blé canadien par l'Angleterre.

L'ADMINISTRATION DE HOOVER MISE A L'EPREUVE DEMAIN

Les démocrates pensent à voir la majorité au congrès américain

La représentation

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 2. — C'est mardi que les citoyens américains donneront d'une manière efficace leur opinion sur l'administration du président Hoover, en votant pour nommer la chambre des représentants et les membres du sénat. On croit généralement qu'à cause des conditions économiques actuelles, les démocrates feront beaucoup de gains. Les démocrates semblent assurés d'obtenir 54 sièges des républicains, ce qui donnerait le contrôle aux démocrates. D'après le système canadien de gouvernement une telle victoire aurait pour résultat un changement de gouvernement, mais aux Etats-Unis elle signifiera seulement que la chambre des représentants sera opposée à l'administration avec l'effet que le programme législatif de l'administration ne pourra pas être adopté. Les différents partis sont actuellement représentés de la façon suivante: 56 républicains, 39 démocrates, un fermier-ouvrier. A la chambre des représentants il y a 260 républicains, 160 démocrates, 1 fermier-ouvrier, il y a aussi 14 sièges vacants.

3 MORTS DANS LA CHUTE D'UN AVION A TORONTO

Le pilote faisait de l'aérobatie à 200 pieds d'altitude

(Dépêche Presse Canadienne) Toronto, 2. — Un terrible accident d'avion est arrivé à l'aérodrome de la rue Dufferin ici aujourd'hui, et un pilote et deux passagers ont été tués instantanément, lorsque leur machine vint à écraser sur le sol. Le pilote C. Taggart et les deux sœurs McColl ont perdu la vie. Le pilote faisait de l'aérobatie à une altitude d'environ 200 pieds. Il venait d'accomplir un tour difficile lorsque la machine refusa de s'élever davantage dans les airs. L'avion vint à écraser sur le sol à la façon d'une "crêpe", comme on dit couramment en aviation. On s'attendait de voir sortir le pilote de son siège, mais une explosion se produisit à la chute de l'avion et en quelques instants l'avion n'était plus qu'une masse de flammes. On n'a retrouvé que les débris calcinés des trois victimes après que l'incendie eût détruit tout ce qui pouvait être brûlé.

NOUVELLE GARE POUR SAINT-JEAN, N.-B.

(Spécial au "Canada") Moncton, N.-B., 2. — La vieille gare de voyageurs sera disparue bientôt. La démolition de l'édifice actuel est commencée pour faire place à la nouvelle gare, qui coûtera environ \$500,000 comme l'a annoncé récemment Henry Thornton, président du Canadien National. La construction de cette gare entre dans le programme du Canadien National pour soulager le chômage. La construction de la nouvelle gare commencera incessamment.

DECES DU PERE DE KINGSFORD SMITH

(Dépêche Presse Associée) Sidney, N. G. du S., 2. — On a appris aujourd'hui la mort de William Kingsford-Smith, père de Charles Kingsford-Smith, fameux aviateur, qui a survolé l'Atlantique et le Pacifique. Le vieillard gardait le lit depuis la tension nerveuse qu'il avait éprouvée lorsque son fils survola l'Atlantique l'été dernier. Le vieillard a demandé que ses cendres soient jetées dans le Pacifique.

OKLAHOMA CITY MISE EN DANGER PAR DU PETROLE

On a réussi à arrêter le flot de pétrole lancé dans les airs

Ordres prohibitifs

La rivière, recouverte d'une couche de pétrole prend feu

(Dépêche Presse Associée) Oklahoma City, 2. — On a réussi à arrêter le flot de pétrole, le feu se déclarait sur la rivière Canadienne, où du pétrole formait une couche à la surface de l'eau, sur une distance de 15 milles. La ville fut presque prise de panique en apprenant la nouvelle que le feu s'était communiqué à la rivière. D'après nuages de fumée s'élevaient de la rivière et tous les pompiers de la ville furent dirigés en toute hâte vers la rivière. C'est la seconde menace par le feu que la ville doit combattre depuis deux jours. Hier un feu de broussailles, près des dépotoirs de la ville, avait causé beaucoup d'anxiété, mais on réussit à maîtriser cet incendie avant que des dommages considérables n'aient été causés. Depuis vendredi il était défendu d'allumer des allumettes ou de frapper sur de l'acier à cause du danger d'incendie qui existait. Ce danger était constitué par le gaz et le pétrole en fines gouttelettes, qui retombaient sur la ville.

FORTE TEMPETE QUI BALAIE LA GRANDE-BRETAGNE

Des dommages considérables sont causés et plusieurs personnes sont blessées

Navires endommagés

La France et les Pays-Bas ressentent aussi les effets de la tempête

(Dépêche Presse Associée) Londres, 2. — La Manche, le sud et le centre de l'Angleterre ont été balayés par une tempête aujourd'hui, causant des dommages considérables et infligeant des blessures à un grand nombre de personnes. Le bateau transatlantique de la Manche "Maid of Orleans" rapporte que quatre passagers ont été blessés, lorsqu'une vague énorme frappa le navire entre Boulogne et Fekstone. Le navire continua à avancer à petite vitesse pendant que l'on faisait des réparations temporaires. Les côtes de l'Essex près de l'embouchure de la Tamise, ont souffert de la tempête. Des automobiles ont été renversées dans les rues, des piétons jetés par terre, des toits furent soulevés et des arbres déracinés. Le vent violent ne dura que deux ou trois minutes mais u orage électrique d'une violence extraordinaire arrosée la région toute la journée. Le navire grec Menelaos a envoyé un message durant l'après-midi disant qu'il avait souffert de grands dommages. De différents endroits de la côte sud on reçut des rapports disant que des barges et d'autres petites embarcations étaient en danger. Aucune perte de vie n'avait encore été enregistrée ce soir. La tempête s'est fait aussi ressentir à Paris et à Brét. Aucun avion n'est parti du Bourget aujourd'hui à cause du vent.

UNE PROMOTION AU CANADIEN NATIONAL

(Spécial au "Canada") Moncton, N.-B., 1er. — M. E. W. MacKinnon a été nommé surintendant de la division de l'île, du Canadien National, et aura ses bureaux à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. M. MacKinnon remplace le surintendant M. J. D. MacNutt, qui prend un repos. M. MacKinnon était auparavant expéditeur en chef des trains à Charlottetown. M. MacKinnon est à l'emploi de chemins de fer depuis quelque trente ans.

PEU D'ELECTEURS ONT VOTE HIER DANS LA HAVANE

Le gouvernement étudie un emprunt de \$42,000,000 pour le sucre

30 p.c. des votes donnés

La Havane, 2. — On a continué, aujourd'hui, à compter les votes donnés aux élections du congrès, qui ont eu lieu hier, mais il faudra encore plusieurs jours avant que le comptage officiel soit terminé. On croit que le pourcentage des votes donnés sera très faible, car en plusieurs endroits les officiers nommés pour prendre les votes ne se rendirent pas, laissant ainsi plusieurs bureaux fermés pour la journée. On croit que seulement 30 pour cent des citoyens, qui avaient droit de vote, se sont rendus aux endroits pour voter. Dans la Havane, huit bureaux ne furent pas ouverts parce que les officiers ne se rendirent pas à leur poste. Le président et les membres du cabinet restèrent dans le palais du gouvernement jusqu'à une heure avancée de la soirée d'hier. La journée a été calme et on n'a eu à déplorer de désordres nulle part, chose qui se produit rarement dans une élection à Cuba. Une mesure importante que le gouvernement devra étudier, dès qu'il se réunira, est le projet d'emprunt de \$42,000,000 pour financer la récolte de canne à sucre.

POPULARITE DE LA RADIO DU C.-NATIONAL

(Spécial au "Canada") Moncton, N.-B., 2. — Personne ne peut plus douter que la radio est populaire sur les trains. Le Canadien National a établi que durant le mois de septembre, 28,268 voyageurs ont écouté avec les appareils mis à la disposition des voyageurs sur les trains, qui circulent entre Halifax, Vancouver et Chicago. Durant cette période il y eut 6,858 heures de réception et la distance couverte a été de 596,492 milles. Le Canadien National a été le premier chemin de fer de l'univers à installer la radio dans les trains de voyageurs. La popularité dont jouit la radio sur les trains fut telle que les autres chemins de fer ont suivi l'exemple du Canadien National.

ACCIDENT D'AUTO PRES DE GRANBY

(Spécial au "Canada") Granby, P. Q., 2. — Un accident d'automobile, qui est survenu samedi après-midi sur la route d'Abbottford, a causé des blessures à deux jeunes filles. Deux hommes s'en sont tirés avec de légères contusions. L'accident est arrivé lorsque le conducteur perdit le contrôle de sa machine. Les victimes sont Mlle Cécile et Jeanette Guay de Knowlton et M. Théodore Gevry et Roland Racine de St-Pie de Bagot. L'accident se produisit vis-à-vis la demeure de M. Joseph Girard, lequel s'engageait sur la grande route, lorsque sa machine touchait l'auto de quatre jeunes gens. Les blessés ont été transportés à l'hôpital du Dr Runnels, à Granby.

RADIO

EMISSIONS LOCALES

CFCF, Montréal, 291.10 m.
 10 h. a.m. L'heure Sunshine.
 11 h. a.m. Mélodies du matin.
 12 h. 15. Frog Dawson.
 12 h. 30. Musique en dinant.
 1 h. 15. Cours de la Bourse.
 2 h. 15. L'heure Wilder Radio.
 3 h. 15. Programme de Ross Hall.
 4 h. 15. Programme Better Service.
 5 h. p.m. Hartney's Eventide Music.
 5 h. 55 p.m. Température et annonce du programme.
 6 h. p.m. L'heure du crépuscule.
 7 h. p.m. Cours de fermeture de la Bourse.

7 h. 15 p.m. Le programme de Brodie et Harvie.
 7 h. 30 p.m. Programme de l'hôtel Mi-Royal.
 8 h. p.m. Programme Connor Washer Stores.
 9 h. p.m. Melody Mike's Music Shop, C. P. R. du CKGW.
 9 h. 30. Programme Tavannes. Pièce dramatique.
 10 h. p.m. Programme musical du Frottes Cabaret.
 11 h. Température et l'heure.
CKAC, Montréal, 411 m.
 8 à 9 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmalade.
 10 h. 30 a.m. L'ouverture de la Bourse.

10 h. 45 a.m. Musicale "Columbia", rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.
 11 h. a.m. L'heure Bulova. Le menu quotidien, causerie bilingue.
 11 h. 15 a.m. Nouvelles et température. Musicale Columbia.
 12 h. 30 p.m. Bourses de Montréal et de New York.
 12 h. 40 à 1 h. 15 p.m. Récital d'orgue.
 1 h. 15 à 2 h. Diner du club canadien.
 2 h. à 2 h. 30 p.m. Theronold of Canada Old Timers.
 3 h. 45 p.m. Fermeture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
 5 h. 30 à 6 h. p.m. Tanta Mary Duncan.
 6 h. à 6 h 10 p.m. Nouvelles. Bourse. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
 6 h. 10 à 7 h. p.m. L'orchestre d'un paquebot du Pacifique Canadien. L'heure.
 7 h. à 7 30 p.m. Causerie aux enfants sur la sécurité, par l'oncle Joe.
 7 h. 30 à 8 h. p.m. Les "Vapex Ambassadors".
 8 h. à 8 h. 30 p.m. Programme Wm. Wrigley.
 8 h. 30 à 9 h. p.m. Le programme Eveready.
 9 h. à 10 h. p.m. Concert de la Living Room Furniture.
 10 à 11 h. p.m. Programme des "Imperial Joycasters", de la compagnie "Imperial Tobacco of Canada Limited".
 11 h. à 11 h. 30 p.m. Fred Cully et son orchestre de l'hôtel "Roya York", du Pacifique Canadien, à Toronto.

11 h. 30 à minuit. Mélodies favorites, musique d'orgue du studio.
CKGW—Toronto—434.80 mètres
 7 h. Amos n' Andy.
 7 h. 15. Temple Travels.
 7 h. 30. Silencieux.
 8 h. Roxy and his Gang.
 8 h. 30. Les Ingram Shavers N. B. C.
 9 h. Melody Mike.
 9 h. 30. Real Folks (N.B.C.).
 10 h. Programme Imperial Joycasters.

11 h. Silence.
 11 h. 30 à 12 h. 30. Romanelli et son orchestre du King Edward.
 12 h. Température.
POSTES AMERICAINES
WEAF—New-York—454.3 m. 660-K.
 10 h. Les aventures de Sherlock Holmes.
 10 h. 30. Discours par M. Jowett Shouse.
 11 h. Programme de musique Hal Kemp.
 11 h. 30. Bernie Cummings et son orchestre.
 Minuit. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

WJZ — New-York — 394.5 m.
 10 h. Programme Stromberg-Carlson.
 10 h. 30. Empire Builders.
 11 h. Slumber Music.
 12 h. Orchestre de Duke Ellington.
WABC — New-York — 348.6 m.
 10 h. Programme Robert Burns.
 10 h. 30. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 30. Orchestre de Sammy Watkins.
 12 h. Orchestre de Ashbury Park.
 12 h. 30. Nocturne, Ann Leaf à l'orgue.
KDKA — East Pittsburg — 305.9 m.
 9 h. Orchestre Maytg.
 9 h. 30. Real Folks.
 10 h. Heure Stromberg-Carlson.
 11 h. Teaberry Sport Review.
 11 h. 30. Stanley Wrner Radio Party.
 12 h. Orchestre William Penn.
WGY — Schenectady — 379.5 m.
 10 h. Programme de la campagne démocratique.
 10 h. 30. Cathedral Echoes.
 11 h. Programme de l'orchestre de Hal Kemp.
 11 h. 30. L'orgue Proctor Récital.
 12 h. Phil Stipalny.
WLW — Cincinnati — 428 m.
 10 h. Vision, Airs.
 10 h. 30. Empire Builders.
 11 h. 30. Night Voices?
 Minuit. Orchestre de Ben Pollack.
 12 h. 30. Sweet and Low Dawn.
 10 a.m. L'orchestre Castle Farm.
WOR — Newark — 422.3 m.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

10 h. 30. Wandering Minstrels.
 10 h. 45. American "Globe Trotter"
 11 h. 3. Orchestre Valle Picard.
 11 h. 30. Moonbeams.
WPG — Atlantic City — 272.6 m.
 10 h. Programme de General Cigar.
 10 h. 30. Récit du sport.
 10 h. 45. Nit Wit Hour.
 11 h. Will Osborne.
 11 h. 15. Columbia Radio Column.
 11 h. 30. J. Sammy Watkins et son orchestre.
WNAC — Boston — 243.3 m.
 10 h. Programme Robert Burns Patnatla.
 11 h. 30. Jimmie Gallagher et son orchestre du Palais d'Or.
 12 h. Programme du Ashbury Park.
 12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
WLWL — New-York — 272 m.
 6 h. p.m. Lloyd Willey, basse.
 6 h. 20. Orchestre.
 6 h. 30. Banche Maclair, soprano.
 6 h. 40. "Question Box" par le R. P. John R. Harney, C.S.P.
 7 h. 5. A. S. de France.
 7 h. 20. Causerie, par le R. P. Edward Lodge Curran, Ph. D.
 7 h. 40. Orchestre.

LES ETAPES DU MARATHON "GREEN STRIPE"

Le parcours sera le même que l'an dernier mais la course se terminera au Parc Lafontaine

LES REGLEMENTS

Les arrangements définitifs pour le parcours du second marathon annuel de raquettes Usber's Green Stripe, de Québec à Montréal, sur un parcours de 200 milles ont été complétés. La course partira dimanche 8 février, et se terminera au Parc Lafontaine, Montréal, dimanche, 8 février.

L'organisateur, Armand Vincent a décidé des différentes étapes comme suit:
 Dimanche—Départ à midi exactement, de la Haute Ville, à Québec, passant par la Basse Ville pour se rendre à Donnacona, par Lorette.
 Lundi—Donnacona à Ste-Anne de la Pérade, 28 milles.
 Mardi—Ste-Anne de la Pérade à Trois-Rivières, 26 milles.
 Mercredi—Trois-Rivières à Louiseville, 26 milles.
 Jeudi—Louiseville à Berthier, 25 milles.
 Vendredi—Berthier à l'Assomption, 26 milles.
 Samedi—L'Assomption à Montréal Est, 16 milles.
 Dimanche—Montréal Est au Parc Lafontaine, 9 milles et deux fois le tour du parc pour compléter le 10 milles.

Il y a des changements dans le parcours de l'an dernier, alors que les concurrents eurent à parcourir la distance de Louiseville à l'Assomption sans arrêt. 51 milles. Cette année cette étape sera divisée en deux avec arrêt à Berthier. Cette longue étape fut la pierre d'achoppement d'un grand nombre de concurrents l'an dernier, et trois durent abandonner le lendemain à la suite de l'effort fourni dans les 50 milles. Avec la division la course sera plus intéressante et permettra aux concurrents d'établir meilleure figure.

Les deux courtes étapes qui terminent le marathon rendront la fin plus intéressante pour le public, que si les étapes étaient restées les mêmes.

Extraitement: Sur la signature de la formule d'application pour enregistrement le concurrent convient de se rapporter à l'hôtel Saint-Roch, en la cité de Québec, 24 heures avant le départ du marathon.

Conduite: Il est entendu que la conduite de chaque concurrent devra être en tout temps au-dessus de tout reproche et que ceux dont la conduite ne sera pas digne seront passibles de punition ou de déqualification.

Soins: Le directeur, à compter du départ de la course et durant la course entière fournira les soins médicaux ordinaires, mais ne peut se charger et ne se charge d'aucune dépense quelconque des concurrents.

Règlements de la course: Les règlements de la course sont les suivants:
 Tous les concurrents devront se rapporter et être prêts à partir à huit heures précises, le jour du départ.

Les concurrents devront suivre le parcours officiel, sans en déroger, à moins qu'une permission officielle n'ait été auparavant accordée par l'arbitre ou son assistant.

Les concurrents ne devront monter sur ni recourir à l'assistance d'aucun véhicule quelconque, de quelque sorte ou genre que ce soit, ni se faire aider d'un câble, d'une corde ou d'autre manière quelconque, mais devront poursuivre leur route de leur propre énergie seulement.

Les concurrents partiront en ligne de la Cité de Québec.
 Les points de contrôle de chaque soir situés à des distances variant entre 10 et 30 milles selon la conduite de la route, du climat, etc., seront déterminés de temps à autre et publiés par l'arbitre au moins un jour d'avance. Les concurrents

pourront à leur choix courir ou marcher, la longueur du temps prise par chacun depuis son départ à son arrivée aux points de contrôle sera calculée exactement et portée à son crédit tous les jours. Les concurrents consentent à paraître personnellement en public le soir chaque fois qu'ils en seront requis par la Direction.

La Direction se réserve le droit de changer l'itinéraire et le lieu de destination de la course, et le verdict qu'elle rendra quand elle désignera les gagnants sera final.

Points de contrôle: Advenant que suivant le jugement de l'arbitre il devienne nécessaire en aucun temps et pour quelque raison que ce soit de changer le point de contrôle du soir qui aura été désigné, l'arbitre ou son assistant aura le privilège de déterminer tel point de contrôle d'urgence qu'il jugera à propos en signalant par pavillon les concurrents à tel point de contrôle d'urgence d'où la course repartira le lendemain matin.

Chaque jour les concurrents partiront à l'heure désignée par l'arbitre de la même manière qu'au départ de Québec, et la course sera conduite tous les jours de la même manière.

Les concurrents conviennent d'accepter comme finales les décisions de l'arbitre quant à toute extension de temps et quant à toute autre manière relative à la conduite de la course.

Toute infraction ou violation des règlements publiés par l'arbitre rendra le concurrent qui s'en rendra coupable passible de déqualification.

Arbitre: La course se fera sous la direction d'un arbitre qui la dirigera avec les assistants qu'il lui plaira de nommer; il pourra investir ces assistants de tous les pouvoirs et de toute l'autorité nécessaires; les décisions rendues par tel assistant-arbitre, agissant avec l'autorisation de l'arbitre, seront finales de la même manière que si l'arbitre agissait personnellement.

L'arbitre pourra établir durant la course tout règlement additionnel qu'il jugera à propos et sa décision dans cette matière sera finale pour tous ceux qui seront concernés; le concurrent qui s'en conviend de se soumettre à tous les points des présentes.

Réclamations: Aucune réclamation, plainte, objection, protest, requête pour délai, intervention, ne sera considérée à moins d'être adressée par écrit à l'arbitre, dont la décision, après examen de la preuve, sera finale en tout point.

Règlements sur la route: Les concurrents devront toujours, en autant que possible, courir ou marcher au centre de la route; ils seront continuellement surveillés entre les points de contrôle par des officiers de surveillance dont le devoir sera de rapporter à l'arbitre toute infraction aux règles de la course; l'arbitre devra immédiatement s'occuper de déterminer la gravité de la punition à être infligée s'il y a lieu, ou de déclarer la déqualification du concurrent en défaut.

Costumes et insignes des concurrents: Les concurrents endosseront des tricots de laine, ou un habit ou autres dardes, mais porteront continuellement en lettre de grandeur et couleur déterminées par l'arbitre les numéros qui leur seront alloués pour leur position dans la course; l'un de ces numéros devra être porté sur la poitrine et l'autre sur le dos de manière que le public puisse les voir. Les costumes devront être tenus propres.

Sleighs: Les sleighs officiels dans la course porteront distinctement des pavillons aux insignes de l'organisateur; le sleigh de l'arbitre portera un pavillon tricolore.

Les concurrents devront chausser des raquettes de course, pesant une livre et demie. La Direction a pris des arrangements avec une manufacture importante de raquettes et aura en mains cinq cents paires pour les concurrents, à un prix très modéré. Les concurrents n'auront pas le privilège de porter d'autres raquettes que celles qui possèdent la Direction qui ont été manufacturées par Selim Faber, de l'Ancienne Lorette, P. Q.

Il est défendu aux concurrents de munir leurs raquettes de grappins. Il ne sera pas permis à qui que ce soit de participer à la course à moins que le concurrent n'ait d'abord répondu en détail à toutes les questions de la formule d'application et qu'il n'ait signé cette formule et qu'il n'ait été jugé physiquement capable par le médecin de la Direction; le concurrent convient de se soumettre de bon gré à l'examen du médecin et de donner des réponses correctes et véridiques à toutes les questions et vérifications de ce médecin. La Direction se réserve le privilège de retourner le prix d'admission et de refuser tout application à aucun temps avant le commencement de la course.

Par le fait même que vous acceptez cette application et comme considération de cette acceptation, je me désiste purement et simplement, tant en mon nom qu'au nom de mes héritiers, représentants et administrateurs, de tous droits et réclamations quelconques que je pourrais avoir contre Armand Vincent, ses agents ou représentants pour dommages, soufferts et à souffrir par maladie, blessures ou autrement à raison de cette course.

CONFERENCIER DE L'ELECTRICAL CLUB

Le lunch-causerie régulier de l'Electrical Club aura lieu, mercredi prochain, à midi 45, à l'hôtel Queen's. L'hôte d'honneur et conférencier sera M. A. E. Cadman, qui parlera de la fabrication de la soie artificielle. Tous les membres sont cordialement invités.

EXPOSITION des PRODUITS CANADIENS

Ouverture officielle par l'HON. DR R. J. MANION

CE SOIR A 7 heures 45 p.m. Portes ouvertes à 7 p.m. Continuant Toute la semaine De midi à 10.30 p.m.

Le plus bel et le plus vaste étalage industriel, à part l'Exposition Nationale du Canada. TOUT CANADIEN

Sous les auspices de l'Association Nationale des Produits Canadiens, Québec, Qué. Attractions spéciales Exhibits du gouvernement Ne manquez pas de voir le VILLAGE INDIEN avec des Indiens à l'ouvrage STADIUM Détaché et Ontario Admission 35 cents Pas de taxe



Les Enfants en Santé sont Heureux!</

Le Canada

MONTREAL, lundi 3 novembre 1930

Deux partis - Deux chefs

Deux chefs, deux partis sont en présence dans les comités des Deux-Montagnes, Huntingdon et Maskinongé ou les électeurs se rendront demain aux urnes et choisiront leurs représentants à l'Assemblée Législative. Depuis l'appel nominal, les citoyens de ces circonscriptions électorales ont entendu l'honorable M. Taschereau et M. Camillien Houde et ils ont pu constater ce que chaque chef représente. Un bref parallèle est de mise avant la votation. Il permettra de rendre un verdict raisonné.

Le premier ministre représente une tradition politique et un faisceau d'oeuvres administratives admirables. Une tradition politique de trente ans qui a pris la Province dans la routine, dans l'ornière et l'a placée au premier rang de ses seconds de la Confédération Canadienne. Quand le parti libéral a pris le pouvoir en 1897, tout était, ou peu s'en faut, à faire et à créer chez nous. Un ou deux régimes avaient en quelque sorte élaboré un véritable programme mais leur courte durée n'en avait pas permis la mise à exécution. Ainsi trente ans après l'établissement de la Confédération, nous avions presque pas progressé! Nous étions grandement dévancés. Il fallut d'abord établir le crédit de la Province, procéder à la restauration de nos finances. C'est ce que fit l'honorable Gabriel Marchand. Puis l'honorable M. Parent succéda, en 1900, à M. Marchand, décédé. Et en 1905, sir Lomer Gouin prit la direction de la politique provinciale et la conserva jusqu'en 1920. On sait les progrès accomplis durant cette période. L'honorable M. Taschereau, héritier et continuateur de cette tradition, a mis, depuis deux lustres, le couronnement à l'oeuvre par une administration sage, économique et éclairée, par l'adoption de lois sociales d'une saine hardiesse que les autres pays et les autres provinces sont venus copier chez nous. Exemple: notre loi des Liqueurs.

Il a continué la construction de notre réseau routier dont le résultat se traduit chaque été par la venue de centaines de milliers de touristes qui dépendent des millions dans nos villes et nos campagnes. Il a assuré le développement de nos pouvoirs hydrauliques et des centres industriels ont surgi un peu partout.

Après avoir ainsi augmenté la fortune publique par une mise en valeur de nos ressources, le gouvernement Taschereau a développé l'instruction et assuré par des lois sociales la conservation du capital humain, si précieux pour une race comme la nôtre qui ne reçoit aucun apport de l'immigration. Voilà dans ses grandes lignes, l'oeuvre du Gouvernement actuel.

C'est cette oeuvre que M. Camillien Houde et ses acolytes dénaturent en soulevant les préjugés et les passions. Que fait l'opposition houdiste dans l'intérêt public? RIEN.

A-t-elle suggéré une seule amélioration des projets du gouvernement? Non. Ses membres parlent de l'avenir de la race et vilipendent ceux des nôtres qui ont réussi à être quelqu'un dans la vie publique. Pas un seul mot de critique positive. Elle a tenté de détruire la réputation de nos hommes publics. Son programme, c'est la négation érigée en système.

LES CHEFS

L'honorable M. Taschereau est la dignité et l'intégrité personnifiées. Les basses insinuations de M. Camillien Houde ne l'émeuvent pas et il continue à servir ses concitoyens et sa province. Entré jeune dans la carrière politique, il a conquis graduellement la confiance du public et il l'a conservée. Les hommes d'Etat ne s'improvisent pas plus que le génie qui "est une longue patience". Il a un beau nom, comme il le déclarait à St-Eustache, ce n'est pas un Camillien Houde qui le lui enlèverait. Lorsque les passions politiques se seront éteintes, l'histoire politique de Québec dira que l'honorable M. Taschereau a été l'un de nos plus grands premiers ministres.

Qu'est M. Camillien Houde. Arrivé comme un champion à la direction de son parti, il n'a ni les connaissances ni les qualités requises pour le diriger. Ceux qui l'ont élevé sur les pavois travaillent maintenant pour l'en faire dégringoler. Il est devenu un boulet pour le parti conservateur provincial.

Nous avons maintenant une idée des capacités administratives de M. Houde. Au mois d'avril, la population de Montréal lui a confié l'administration municipale. Le bilan de son régime de six mois est un fiasco complet.

Ses erreurs ne se comptent plus. En voici quelques-unes:

- Il a retardé les travaux du Canadian National et augmenté de ce fait le chômage.
- Il a dépensé en quelques mois, le budget municipal préparé pour une année.
- Il a augmenté la taxe des pavages de .90 centins la verge.
- Il a permis que la police ne fasse pas une lutte énergique au vice et aux jeux de hasard.
- Il a laissé régner le scandale dans la police.
- Il ne s'est pas aperçu que la ville était à se faire "tricher" de près de cent mille dollars dans l'affaire du tunnel de la rue Delormier.

Et nous pourrions continuer cette énumération à l'infini.

En un mot, le peuple de Montréal s'est fourvoyé en lui confiant l'administration de ses affaires.

Instruits par cette coûteuse expérience des contribuables montréalais qui voient venir avec appréhension le prochain compte de taxes, les électeurs des trois comtés ruraux convoqués aux urnes ne voudront certainement pas voter en faveur des candidats houdistes et s'exposer à ce qui est arrivé à Montréal. Ils seraient les premiers à s'en repentir. Leur choix est donc facile. Ils se prononceraient pour les candidats du gouvernement Taschereau.

Statistiques intéressantes

On trouve encore dans la province de Québec, des gens qui condamnent la Loi des Liqueurs et demandent un régime de prohibition. Ces personnes préchent dans le désert. Québec ne se laissera imposer une loi de prohibition qui attenterait à la liberté de ses citoyens. Avec raison elle préfère notre régime de tolérance à la prohibition adoptée aux Etats-Unis depuis onze ans.

Il est inutile de répéter ici ce que tous les journaux impartiaux ont écrit maintes et maintes fois. Tout le monde sait qu'avec la prohibition le

crime a augmenté, en même temps que la consommation de l'alcool - il s'en boit plus actuellement qu'en 1920 - et que les revenus du pays ont diminué alors que ses dépenses pour tenter de mettre la loi en vigueur ont été beaucoup plus considérables.

Mais il est un autre point qui mérite d'être étudié sérieusement; nous voulons parler de l'augmentation du nombre des décès causés par l'alcoolisme. Le docteur Frederic L. Hoffman, médecin consultant de la compagnie d'assurance Prudential, cite des chiffres alarmants. Disons en passant que les chiffres démographiques des compagnies d'assurances sont plus susceptibles d'être exacts que ceux des villes, provinces, états ou pays. L'actuaire d'une compagnie d'assurance doit pouvoir tabler positivement sur les chiffres de ses repreneurs.

D'après le docteur Hoffman, les décès imputés directement à l'alcoolisme se chiffrent à 4.0 pour 100,000 de population, alors qu'ils n'étaient que de 1.0 en 1920. L'augmentation est donc de 300 pour cent. Elle est moins marquée dans les cas de décès de cirrhose du foie, presque toujours causés par l'alcoolisme. Voici, du reste, le tableau préparé par cet expert.

Années	TAUX PAR 100,000			
	Alcoolisme	Cirrhose du foie	p. alcool	p. cirr.
1920	900	6,241	1.0	7.1
1921	1,611	6,598	1.8	7.4
1922	2,467	6,977	2.6	7.5
1923	3,148	7,027	3.2	7.2
1924	3,155	7,344	3.2	7.4
1920-24	11,281	34,187		
1925	3,694	7,549	3.6	7.3
1926	4,109	7,591	3.9	7.2
1927	4,372	8,098	4.0	7.5
1928	4,627	8,630	4.0	7.5
1920-24 Total	16,802	31,868	4.0	7.5
1920-28 Grand Total	28,083	66,055		

On doit noter que ces décès dus à l'alcoolisme sont inexacts en ce sens qu'ils n'indiquent que les cas où l'alcoolisme est donné comme cause unique de la mort. La plupart du temps, surtout quand le défunt a une famille, le décès par alcoolisme est déguisé sous un autre nom afin de ne pas froisser la susceptibilité des parents ou amis du défunt.

Le docteur Hoffman fait une autre observation, plus grave encore et c'est l'augmentation des cas d'alcoolisme chez les femmes. Tout de suite après la guerre, les "flappers" de l'époque ont voulu singer les hommes dans leurs pires défauts et, aujourd'hui elles cherchent à les dépasser. Voici la proportion des décès féminins causés par l'alcoolisme:

1920-22	8.9
1923-25	9.4
1926-28	10.2

Ce sont là les pourcentages sur le total des décès survenus et, par conséquent, on voit que sur cent personnes mortes d'alcoolisme aigu ou chronique, plus de dix sont des filles ou des femmes. Le chiffre exact des décès féminins dus à l'alcool au cours des années 1920-28 a été de 2,174.

Le taux de la mortalité causée par l'alcool en 1928 est PLUS ELEVE que celui de 1918, alors que la prohibition n'existait pas. Ci-dessous, nous citons les taux de décès causés par l'alcool dans les divers pays:

Pays.	Année.	Proportion
Angleterre et Pays de Galles	1928	0.3
Ecosse	"	1.0
E. Libre d'Irlande	"	0.5
Irlande-Nord	"	0.6
Italie	"	2.4
Australie	"	1.7
Espagne	"	1.9
Danemark	"	1.4
Nouvelle-Zélande	"	1.1
Canada	"	2.3
Hollande	"	0.2

Dans la seule ville de New-York le taux de la mortalité par l'alcool a atteint 8.2 durant les neuf années de 1921 à 1929.

Ces chiffres nous semblent une condamnation "prima facie" du système américain qui en augmentant la mortalité a apporté les "gangsters," "racketeers" et autres bandits qui dominent le pays et se moquent de la justice comme de tout le peuple des Etats-Unis.

BILLET DU MATIN

TAILLE DE GUEPPE

"La taille fine"
"De ma divine"
"Tiendras-tu crois,"
"Dans mes dix doigts".
Refrain de 1880.

Si nous en croyons les prophètes de la mode les tailles des dames vont aller en s'amincissant, sinon tous les jours, du moins toutes les semaines, et nous pouvons espérer revoir la taille de guêpe qui faisait le bonheur des jeunes femmes d'il y a un demi-siècle. Il se peut aussi qu'avec les tailles minces nous retrouvions la "tournure" si comique pour nos contemporains qui regardent les journaux de modes d'il y a cinquante ans.

"La tournure", nommée en anglais "bustle" était une sorte de cage qui s'ajustait à la taille et donnait à la partie postérieure d'une élégante de l'époque l'apparence d'une difformité horrible. On appelait aussi cet accessoire "stravontin" et même d'un autre nom que je ne cite pas par respect pour les lectrices et de crainte d'endommager les machines à composer.

Si cette mode revient, pourquoi pas aussi les crinolines et les robes à panier? Vous allez me dire que les crinolines défendraient l'accès des tramways à nos Montréalaises, mais je suis d'avis que leur retour, s'il se produisait, forcerait les dames à marcher afin de ne pas déchoir aux décrets de Sa Majesté, la mode, avec autant de majesté que vous voudrez.

Les modes ne changent que pour revenir plus tard; mais nous pouvons espérer qu'en notre siècle éclairé (!) le bon sens l'emportera sur toute autre considération d'élégance ou de mode. Les modes se modifient beaucoup plus que les femmes qui, en dépit de l'émancipation, ont droit de vote et de leur accès aux professions libérales restent à peu près les mêmes, du moins dans leurs sentiments. Dans toutes les classes de la société, humbles ou exaltées, elles montrent les mêmes qualités et, diantre le tout bas, les mêmes travers.

Filles de riches ou de pauvres, de puissants ou de faibles, toutes jugent bien plus par le coeur que par le cerveau. Etant donné des circonstances identiques dans deux cas séparés, la femme réagira de la même manière dans l'un comme dans l'autre. Kipling l'a exprimé d'une façon saisissante:

The colonel's lady
And Judy O'Grady
Are sisters under the skin.

En ce qui regarde les modes nous sommes portés à toujours reprendre quelque chose de connu, du moins de la génération qui disparaît. Si un auteur célèbre a écrit: "Le passé nous est resté comme l'avenir; nous vivons entre deux siècles épaissés, dans l'oubli de ce qui fut et l'incertitude de ce qui sera", il n'en est pas de même des modes qui attendent à peine trois générations pour disparaître sous forme de nouveautés. Par bonheur, comme je le disais, la femme ne change pas.

des HAMEAUX.

CHEZ NOS CONFRES

LA CLEF DU SUCCES

C'est un fait incontestable que la classe ouvrière a amélioré son sort et qu'elle a pu résister à des spoliations et se grouper en syndicats qui ont su transiger collectivement avec les patrons. Ce que l'organisation a fait pour les ouvriers, elle devra le faire pour les agriculteurs. Ce qui fait défaut chez nos agriculteurs, c'est l'esprit de classe au meilleur sens du mot. Fi de l'esprit de classe qui pousse dans la politique et veut obtenir des réformes agraires par la conquête du pouvoir. Celui-ci est excessivement nocif et dangereux car il ne tarde pas à voir se dresser contre lui l'esprit de classe des milieux ouvriers, commerciaux et industriels. Le véritable esprit de classe pour le cultivateur, c'est celui qui lui fait aimer son métier et le pousse à le perfectionner. Il y a plus de sagesse dans plusieurs têtes que dans une dit un vieux proverbe populaire. Depuis longtemps le monde du commerce et de l'industrie l'a compris. Pour que les agriculteurs continueraient à l'ignorer? Un autre axiome populaire, c'est que "l'union fait la force". Pourquoi celui-là aussi serait-il ignoré de ceux qui cultivent le sol? Mettre en commun leur science et leurs forces, tel doit être l'objet de la classe agricole si elle veut le relèvement de l'agriculture dans notre province. Sans doute les gouvernements peuvent venir à son aide et faire beaucoup pour l'aider à atteindre le but, mais le succès dépendra en définitive d'elle et c'est en elle qu'elle doit chercher son salut. Au congrès du début du mois, l'on a cité de frappants exemples des résultats déjà obtenus par l'Union Catholique des Cultivateurs. Pourtant elle n'est qu'au début de ses activités. Elle peut aller loin si ses membres le veulent. (du Nouvelliste)

LA POIGNEE DE MAINS

Ce n'est pas seulement dans la politique que la poignée de mains joue un rôle... publicitaire. Dans les affaires aussi.

Et d'abord, étudions un peu la psychologie de la poignée de mains. Il y a la poignée de mains lymphatique, sans ressort, anémique, la poignée de mains sans expression. Il y a la poignée de mains vigoureuse et même brutale, la poignée de mains de l'homme fort. Il y a aussi la poignée de mains douce et maniérée et il y a aussi la poignée de mains franche et loyale. Que de nuances dans la poignée de mains. Elle peut exprimer tous les sentiments et toutes les émotions. Elle reflète votre personnalité... et peut refléter la personnalité dont vous désirez vous parer.

Jugez alors combien le savoir-faire dans le maniement de la poignée de mains peut être utile! Voulez-vous paraître fort, énergique, utilisez la poignée de mains qui marque le caractère fort et énergique. Voulez-vous faire sinon des amis, mais des relations: imposez-vous, tendez la main correctement, franchement. Ce peut être utile dans les affaires.

On refuse un petit peu plus difficilement la grosse commande ou le petit service à la personne qui s'est présentée le bras bien tendu, la main bien ouverte qu'à celle qui, en s'inclinant, tient modestement son chapeau au bout des doigts. Le secret des bonnes affaires que possèdent certains représentants sympathiques, bons vivants, réside peut-être tout entier dans la poignée de mains. En tout cas, celle-ci est un symbole, une marque de caractère et de la personnalité.

Ce détaillant aussi qui sait aussi habilement manier la poignée de mains semble considérer ses clients comme des amis. Et ces clients se résoudront difficilement à désertier la boutique d'un commerçant si affable, si "commerçant".

Dans la grande entreprise il en est un peu de même. La bonne poignée de mains vous crée une réputation de gentillesse, de "brave type" dont profitent et la firme et le produit. Un bon garçon saurait-il produire de la camelote? Au près du personnel aussi des poignées de mains distribuées avec à-propos vous gagnerez des sympathies mieux que ne saurait le faire la gentillesse accordée avec une attitude distante.

Parfaitement la poignée de mains est un moyen de publicité et même un bon moyen. Mais comme tous les moyens de publicité, il doit être utilisé avec tact et à propos, et présenter aussi le caractère que vous désirez lui donner.

(de La Tribune)

MAITRE CITRON

William Randolph Hearst a fait au radio, un discours dans lequel il a discuté sa récente expulsion de France et a déclaré qu'il s'attendait que l'on aurait fait quelque démarche à Washington pour maintenir la liberté et la dignité de la citoyenneté américaine.

Il ne manquerait plus que cela. Washington a autre chose à faire que de chercher noise à un pays ami pour les beaux yeux de M. Citron! (de La Justice-Holyoke)

Albert. — Comment, tu travailles seize heures par jour alors que l'Union ne te permet de travailler que huit heures?
Alfred. — Oui, mais je fais partie de deux unions.

LOUISEVILLE APPLAUDIT M. TASCHEREAU

(Suite de la dernière page)
nos gens et les beaux talents de la vie publique.

Je suis venu aujourd'hui devant vous pour vous dire ce que nous avons fait dans le passé et même ce que nous nous proposons de faire et vous jugerez des mérites de la politique de notre parti. Oh! ce n'est pas que la ligne de démarcation des deux partis soit bien profonde de nos jours. Québec était hier une forteresse conservatrice, elle est aujourd'hui une forteresse libérale. Croyez-vous qu'elle a changé d'attitude par caprice? Non, c'est que le parti libéral a réalisé des oeuvres et que le peuple les a reconnues.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'INSTRUCTION, dit M. Taschereau, voilà la base de la vie d'un homme et ce qui nous fera garder notre place dans la Confédération. Nous avons les universités où les fils de cultivateurs et d'ouvriers vont en grand nombre. Nous avons les Collèges Classiques où les jeunes gens de nos villes et campagnes affluent chaque année et le gouvernement aide d'octroi afin de permettre à ces institutions de donner l'enseignement à des enfants pauvres. Nous avons aussi les Ecoles de Garçons semées à travers la province, et la Petite Ecole où l'École du Rang. Le gouvernement paie en entier les écoles qui coûtent \$1,200 ou moins. Il paie les 2-3 du prix d'écoles ne coûtant pas plus de \$2,500. Et de ces écoles, considérez-en tant que vous voudrez dans la province, le gouvernement sera toujours prêt à répondre aux obligations qu'il a prises. On n'a dit avant d'entrer dans ce collège, qu'il était devenu trop petit. Il paraît qu'en temps d'élection, il ne faut pas dire oui, mais comme dit une histoire on peut y suppléer en disant: "Je suis venu pour ça". Votre ville s'est développée et je comprends ses nouveaux besoins. La nouvelle industrie de la soie qui emploie 240 personnes a déjà dépensé \$1,500,000 et lorsqu'elle sera complétée elle en aura coûté de \$ à 10 millions. On n'a dit qu'elle était dirigée par des Juifs. Selon les adversaires il faudrait dire: Allez-vous-en. Mais qu'en diriez-vous et seriez-vous prêts à renvoyer ces industriels et à vous priver des salaires que vous y recevez?

L'AGRICULTURE

Lors du grand coup de balai de 1897, reprit M. Taschereau, les conservateurs dépensèrent par année \$18.75 pour la Voirie, aujourd'hui, c'est-à-dire en 1929, les libéraux ont dépensé \$13,000,000. En tout nous avons dépensé pour la Voirie \$100,000,000 et ces jours derniers, un autre somme de \$500,000 était consacrée aux routes pour aider à faire diminuer le chômage. Ne vous a-t-on pas enlevé un lourd fardeau, cultivateurs, en mettant à la charge du gouvernement les chemins et les ponts? Et remarquez bien que Québec est la seule province à suivre une telle politique.

Par ailleurs, le gouvernement a multiplié les Ecoles d'Agriculture et il ne consacre pas des sommes de \$300,000 pour l'amélioration des Ecoles d'Oka et de Ste-Anne de la Pocatière. Il y en aura une aussi dans Châteauguay et ailleurs. On pleure sur le sort des cultivateurs. Je sais que vous avez aussi vos années difficiles, vos périodes dures, mais lorsque je suis venu de Montréal à Louiseville il y a quelques heures, j'étais fier de rouler sur nos belles routes et de traverser vos villages où les maisons sont si coquettes, où les bâtiments sont vastes et propres et je comparais naturellement votre situation à celle que j'ai été à même de constater en France, et je me disais que votre sort était vraiment beaucoup plus enviable et que c'est encore la classe agricole qui est la plus heureuse, la plus prospère de la province. L'hon. H. Laferté a ramené des Etats-Unis plus de 700 familles canadiennes-françaises, et vous savez que ça compte des familles canadiennes-françaises.

Nous leur avons donné \$500 pour s'établir sur des terres. Nous donnons par ailleurs des primes de défrichement, de labour et d'habitation, nous bâtons des chemins, des écoles et même des églises. Il n'y a pas un seul gouvernement qui en fasse autant. Nous ne nous arrêtons pas là. Le gouvernement réalise ce que nous avons de plus vital et de meilleur, c'est la classe agricole et il veut la rendre encore plus prospère en trouvant des marchés. Il met à votre disposition aussi des engrais chimiques, il vous aide au chaulage et au drainage de vos terres, et après tout cela, que viennent dire les adversaires? Laurent Barré, qui je crois, incarne l'âme de Jérémie dans ses lamentations, critique fort notre politique. Quand vous aurez des loisirs, allez visiter sa ferme, et ce sera assez. C'est le cas de dire: "Médecin, guéris-toi toi-même". L'honorable premier ministre ajoute qu'il n'a aucune hésitation à prendre l'engagement que son gouvernement fera tous les sacrifices pour rendre l'agriculture prospère et payante dans la province.

Parlant de l'estime qu'on porte à l'ouvrier canadien à cause de sa valeur, il annonce que la Loi des Accidents du Travail, qui chaque année devient plus large et plus généreuse sera de nouveau reformulée à la prochaine session afin de rendre justice autant que possible à l'ouvrier.

A SANTÉ PUBLIQUE

Les hôpitaux et crèches recevaient en 1897, continue M. Taschereau, la somme de \$60,000. L'an dernier notre gouvernement a donné \$3,000,000 à l'Assistance Publique. La loi de l'Assistance Publique, d'abord acceptée avec méfiance, est maintenant approuvée par les diocèses, et le gouvernement a garanti pour \$2,000,000 aux institutions d'hygiène. Le chef de parti expose ensuite l'oeuvre du Premier ministre et démontre que la province de Québec est la seule à faire cette oeuvre pour assister le public. M. Houde, dit-il, sans responsabilité, disait qu'il allait créer la Pension de Veillesse. M. Bennett s'est offert à la faire payer en entier par le fédéral. Au cas où M. Bennett ne remplirait pas sa promesse, nous avons voulu parer au coup, et nous avons nommé une Commission des Assurances Sociales qui est à l'oeuvre et qui nous exposera dans son rapport, ce qui pourra le mieux remédier aux problèmes sociaux de l'heure.

NOS POUVOIRS D'EAU

Nos adversaires disent, dit-il que nous dilapidons le patrimoine national, que nous vendons nos pouvoirs d'eau. Québec a une puissance de 1,000,000 e.v. et 2,500,000 e.v. n'est pas développé. L'actif n'est donc pas entamé considérablement. De plus, on a dépensé plus de \$100,000,000, sur la rivière Saguenay, et on emploie à l'heure actuelle 1800 hommes canadiens-français. Huit

cents travaillent à l'Anglo-Canadian Pulp de Limoilou et cette dernière compagnie reçoit son électricité des pouvoirs du Saguenay. M. Houde et compagnie auraient voulu, le suppose, que les capitalistes de ces industries restent chez eux. A Kénojani, à Jonquière, aux Trois-Rivières, à Shawinigan Falls, à Grand-Mère, à La Tuque, le capital est venu précipiter l'exploitation d'une partie de nos ressources, et les adversaires auraient voulu que ces investisseurs restent chez eux. Ce que les adversaires ne disent pas, par exemple, c'est que tous les contrats consentis par le gouvernement avec ces compagnies comprennent une clause disant qu'après tant d'années le pouvoir, les barrages et les usines deviennent la propriété du gouvernement. Si c'est là une mauvaise politique vous le direz mardi.

M. Taschereau a aussi longuement exposé la question des Ecoles Juives, et raconté qu'il a toujours soutenu le principe, approuvé aussi par les évêques, que les parents ont le droit de faire recevoir à leurs enfants une éducation conforme à leurs croyances religieuses. Nous avons dit que la loi deviendrait en force en septembre 1931 seulement, afin de laisser aux Juifs d'ici là le temps de conclure un arrangement, s'ils le voulaient, avec l'élément protestant de l'île de Montréal. Cet arrangement est conclu et depuis que M. Houde en a eu bruit, il a déclaré qu'il allait demander le rappel de la loi. Les lectures de la loi sont passées à la législature et M. Houde n'a pas élevé la voix. Il est vrai qu'il n'a assisté qu'à 20 séances de la Chambre sur 55. C'est là un des inconvénients du double mandat.

M. Taschereau s'est ensuite attaqué à M. Houde comme administrateur de Montréal.

Si vous croyez, dit-il que celui qui mène Montréal au désastre en six mois avec M. Bray et autres, peut faire mieux que moi et mes collègues, eh bien, mettez les à notre place, mais après cela ne venez pas vous en plaindre. Vous l'aurez voulu. Mais une chose que je sais, c'est que ça ira mal. Le premier ministre fait un bel usage de M. Houde. Il demande beaucoup d'attention, mais il y a un risque à prendre je suis prêt à le faire.

M. L. J. THISDEL
Le candidat libéral, homme de taille imposante, cultivateur instruit, a prononcé un bon discours. Il a remercié M. Taschereau d'être venu visiter le comté et il a déclaré que son intention était de travailler dans l'intérêt des cultivateurs, mais aussi de toutes les classes. M. Vautrin s'est surtout attaqué à M. Houde, et son silence de six mois sur la question juive, et à l'élevation des taxes à Montréal due à son administration.

L'honorable J. N. Francoeur a fait une mise au point sur ses démarches à Ottawa et a parlé de législation ouvrière, réaffirmant que la loi des Accidents du Travail serait amendée à la session de décembre.

L'honorable H. Laferté n'a pas craint de dire au cours de son bref discours que devant l'histoire impartiale qui s'écrira plus tard, l'honorable M. Taschereau aura été notre plus grand premier ministre depuis la Confédération.

Afin de répondre au désir de la foule, l'honorable M. Taschereau est sorti au dehors à la fin de l'assemblée et a ajouté quelques mots en guise de "bonsoir cordial" à tous ceux qui l'avaient écouté au froid devant le haut-parleur.

On lui fit une nouvelle ovation, comme au début de son discours.

OUVERTURE DE LA COUR DU BANC DU ROI

On procédera ce matin à l'assermentation du grand jury

LISTE CHARGÉE

C'est ce matin que s'ouvre à la Cour du Banc du Roi, le terme des Assises de novembre. M. E. A. B. Ladouceur, C. R., greffier de la Couronne a été réoccupé, la semaine dernière, à préparer la liste des causes, qui sont fixées pour le présent terme. Parmi les nombreux accusés placés sur le rôle, il y aura Allan Forbes, accusé du meurtre du jeune Philippe Lafontaine, dont le corps a été trouvé dépecé, sur un îlot, près de Varennes, le printemps dernier. Forbes aurait subi son procès lors du dernier terme, mais à la demande de ses procureurs, on lui accorda un délai, afin de lui faire subir un examen, quant à son état mental. Cet examen a été fait et le rapport des aliénistes sera connu, durant le cours du terme. Ce matin, on procédera à l'assermentation du grand jury, qui se retirera ensuite, dans la chambre des délibérations, pour l'examen du rôle qu'il leur soumettra. Il est probable que le résultat de leurs délibérations sera connu, dès demain. On prévoit que le premier procès commencera mercredi, après l'élection du petit jury.

LA MORTALITE EST MOINDRE DANS QUEBEC

D'après le bureau des statistiques du Dominion, près de 524 mariages ont été enregistrés au cours du mois de septembre dans les municipalités de l'île de Montréal, c'est-à-dire Montréal, Verdun, Westmount, Lachine et Outremont. Quoique la diminution dans la province de Québec soit de 13% sur le mois d'août et de 5 1/2% sur le mois de la Colombie Britannique, le registre des mariages dans le Dominion montre une augmentation de 9%. Ontario pour sa part accusait une augmentation de 27% sur le mois précédent.

Le nombre des naissances en Canada, comparé au mois d'août donne une diminution de 6% la fin du mois de septembre. Québec accuse la plus forte diminution, soit 18 1/2% tandis que la Colombie Britannique affirme la plus forte augmentation 11%.

Le nombre des mortalités donne une augmentation de 4%. La province de Québec toutefois accuse une diminution de 6% sur le nombre des mortalités, soit la plus forte diminution dans toutes les provinces. Ontario donne une augmentation de 18% sur la mortalité.

Dans la province de Québec on enregistra les chiffres suivants: naissances, 2,071, dans les villes de 10,

CARTES PROFESSIONNELLES

GEOFFRION ET PRUD'HOMME
AVOCATS-PROCUREURS, 270, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
J.-Alex. Prud'homme, C.E.
Vol. Harpoeur, C.E. - MONTREAL.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion",
Western Union Code.

Les Ingénieurs Associés
INGENIEROS CONSEJOS
Béton armé - Arpentage - Nivellement
RÉPUBLIQUE THÉMISS
28, St-Jacques, succ. - MARBOUR
MONTREAL.

P. S. ROSS & SONS
Montreal, Québec, Toronto, Oshawa
Windsor, Hamilton, Vancouver, B.C.
COMPTABLES AGRES
J. P. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
A. P. C. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
J. W. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
C. W. Scott, C.A., F.C.A. (Can.)
R. C. Cameron, C.A., F.C.A. (Can.)
J. A. Grant, C.A., F.C.A. (Can.)
S. W. L. Grant, C.A., F.C.A. (Can.)
S. W. L. Grant, C.A., F.C.A. (Can.)

Western Code "Lachamp"
741, Harbord, 112-113
LAMOTHE GADBOIS
& CHARBONNEAU
A. A. A. A. A.
25, rue St-Jacques, Montréal
I. C. Lamothe, J. P. Charbonneau,
LL.D.C.R., LL.D.C.R., B.C.L.<

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
Le 31 octobre 1930.
Présent: L'hon. Juug Boyer.
Les jugements suivants furent rendus:

Continental Guaranty Corporation of Canada Ltd vs F. G. M. Sparks;
Dutch Maid Wear Inc., en liquidation;
Lewis Hat Mfg Co. Ltd., en liquidation;
J. N. Raoul Cousineau Ltée., en liquidation;
Ovila Gaudette vs Félix Blais;
S. Sokoloff et Ch. Fitch et al;
Nakaden Bedzuck vs Arthur Beauchamp et al;
Dame M. A. E. Lajoie vs J. H. R. Philie;
Dame Béatrice Bernatchez vs Armand Desmarais;
Francois-Xavier Arcand vs J. K. Sarman;
L. Lubich vs G. Godi et al;
Delphis Trudel vs Georges Raymond;
E. Courtois vs A. Contant;
Dame Aibina Guy Laberge vs Dame Marie Fredette Guy;
Prudential Realty & Investment Co. Ltd., vs Alice Copping;
J. F. X. Beland vs Dame Medora Marchetter;
Crédit Canadien Inc. vs Emile Juras;
United Cigar Stores vs Charles Mandell;
Panneton Electric Cie Ltée., en liquidation;
Northern Woodworks Co. Ltd., en liquidation;
Rodolphe Giroux vs Cesare de Pamphili;
Georges Adam vs Henri Major;
Louis Joseph Filion vs J. Léopold Moreau;
Northern Woodworks Co. Ltd., en liquidation;
Tailored Shirts Ltd., en liquidation;
F. Labelle vs E. Léveillé;
Dame B. Dugas vs A. Therrien;
Adrien Perrault, 30 ans, 1063 rue Berri, a été tué par un camion qui a heurté sa bicyclette;
Georges Adam vs Henri Major;
Louis Joseph Filion vs J. Léopold Moreau;
Northern Woodworks Co. Ltd., en liquidation;
Tailored Shirts Ltd., en liquidation;
F. Labelle vs E. Léveillé;
Dame B. Dugas vs A. Therrien;

UNE NOUVEAUTE AU CABARET DU MATOU BOTTE

Mme Lucienne Defrenne y chantera mardi, mercredi et jeudi prochains

TRANSFORMATION

A la suite d'un accord intervenu entre la reine de la chanson française et MM. Kerhulu et Oudau, trois représentations d'opérettes auront lieu les mercredi, jeudi et vendredi, 5, 6 et 7 novembre, à 8 heures du soir, dans la salle du "Matou Botte", complètement muce en salle de théâtre, à cette occasion et grâce à un dispositif ingénieux — les chaises disposées au centre du parquet prendront le nom de fauteuils d'orchestre, les tables entourées de sièges qui se voient les côtés s'initialement baissés; les banquettes s'élèveront et à tous les points de vue... (pas de consommations pendant le spectacle) il va de soi! Mais ce sera charmant... et bien monté-lais-parisien. Un public spirituel ami du spectacle impeccable prendra les places d'assaut — 300 places... une bonbonnière, quoi!

BENEDICTION AU MONASTERE DU PRECIEUX-SANG

Monseigneur Gauthier loue le beau travail de renoncement de ces reclus

UNE GRANDE FOULE

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier présidait hier après-midi, à la bénédiction de la nouvelle aile qui vient d'être ajoutée au monastère des Soeurs du Précieux-Sang, situé sur le boulevard Décarie. Monseigneur se montra très satisfait du beau travail de renoncement que déploient les âmes généreuses de ce sanctuaire. Cette nouvelle aile construite au coût de \$69,000 couvre un espace de 90 pieds par 44. Le tout est divisé en 44 cellules de 8 x 14-1/2 pieds. Une grande salle commune occupe le centre. Dans chaque cellule on peut voir un lit formé d'une planche reposant sur deux chevalets. Un oreiller boursé de paille et une couverture de flanellette sont déposés sur ce lit de pénitence. C'est cette curiosité surto... qui attirait tant de mondains au cours des journées de samedi et dimanche sur les lieux. La foule de ceux qui ont visité le monastère a été considérable. Les Soeurs du monastère profitent de l'occasion pour remercier chaleureusement tous leurs bienfaiteurs et bienfaitrices.

FORT REQUISITOIRE DE L'HONORABLE M. DAVID

(Suite de la dernière page)
L'honorable Athanase David de dire que cette campagne de calomnie, de mensonges et d'insultes commença avec l'avènement à la tête du parti conservateur du chef actuel de l'opposition. "Je ne le nommerai pas", dit-il, "je ne respecte pas". Et le ministre d'ajouter que si ces méthodes pernicieuses se continuaient, le cœur de la province de Québec serait bientôt corrompu. L'Assemblée de St-Hermas a réuni un grand nombre d'électeurs qui ont accueilli favorablement l'honorable Athanase David. Le faire de la paroisse M. Mathé présidait. Il fut d'autres orateurs, notamment M. Emery Phaneuf, de Montreal, M. Adélaïde Godbout, député de l'Islet, le candidat lui-même, M. de Bellefeuille, M. Claude Prévost, fils de feu M. Jean Prévost. M. Phaneuf déclara que les conservateurs n'étaient pas capables de reprocher sérieusement au gouvernement libéral un seul acte de mauvaise administration. Les seuls arguments des conservateurs sont les mots employés par le chef de l'opposition: "Déhors, plus vite que ça, ça presse", ce qui veut dire: "Déhors, laissez-nous prendre votre place". "Si vous voulez prendre une chance sur un tel programme", dit en terminant M. Phaneuf, "peu vous plain". M. Adélaïde Godbout parla surtout d'agriculture et prouva péremptoirement que le gouvernement n'était nullement responsable de la crise agricole; celle-ci sévit dans le monde entier. Le gouvernement libéral ne néglige rien pour en atténuer les effets. Quant à la loi de tuberculisation, elle a été adoptée par un gouvernement fédéral. On doit la retenir parce que le principe est excellent. Dans bien des cas, elle n'est pas assez large. C'est pourquoi le gouvernement libéral de Québec s'en emparera pour la rendre meilleure. M. Ernest de Bellefeuille, le candidat libéral dans la présente lutte, ne se cache pas d'avouer qu'il veut rendre service à ses concitoyens. Ce fut la raison de sa candidature. Il peut bien être inhabile à demander pour lui-même, mais pour les autres, il croit qu'il obtiendra tout ce qu'il voudra. Au reste, si on le choisit comme député, on saura vite qu'il a su tenir sa parole. M. Claude Prévost, lui aussi, demanda plus de dévouement et de respect de ses adversaires. On accuse, dit-il, en substance, le gouvernement libéral de toutes les irrégularités; comment se fait-il alors que ce même gouvernement soit demeuré au pouvoir 33 ans! Une remarque du Dr Antonio Payer, de St-Hermas, (celui-ci a parlé avant le Secrétaire provincial) incita pour ainsi dire l'honorable Athanase David à dénoncer, en termes plus amers qu'il ne l'aurait fait auparavant, la campagne de démoque du chef de l'opposition et de ses lieutenants. Le Dr Payer confessa bien franchement qu'il fut un temps où il mettait en doute la compétence du Secrétaire provincial, c'était au temps où il lisait pour la première fois certains petits journaux distribués par les adversaires dans toute la province. Mais il a vite fait de reconnaître son erreur et, aujourd'hui, il est heureux de rendre hommage à l'honorable Athanase David. L'HONORABLE M. DAVID Le Secrétaire provincial de dire presque au début qu'il comprenait facilement les sentiments des électeurs du comté des Deux-Montagnes en faisant confiance, durant 22 ans, à M. Sauvé, père. Le parti libéral ne faisait nullement mine grise au comté, il était parfaitement satisfait d'avoir M. Sauvé comme chef de l'opposition car c'était l'assurance pour le gouvernement libéral de garder le pouvoir. "Mais les temps sont changés. Ce n'est pas nous qui avons décerné à M. Sauvé un certificat d'incompétence; qui lui avons dit que la meilleure chose à faire pour lui était de s'en aller. Ce fut ses amis, ou du moins ceux qu'il considérait ses amis et qui, profitant d'un moment de confusion, jugèrent à propos de le remplacer par quelqu'un, quelque chose, qui pouvait faire beaucoup plus de bruit, même si le parti n'a pas commis une erreur grave, au mois de juillet 1929, lorsque ses délégués ont choisi comme chef un homme dont je ne mentionnerai pas le nom. Je me respecte trop". Quant à lui, dit le Secrétaire provincial, il pourra faire des remarques qui ne seront pas très tendres pour les adversaires, mais si on ne cherchera jamais à descendre aux mêmes bas-fonds. Et le ministre de dire aux femmes si elles désiraient voir plus tard leurs enfants exposés au même ridicule que ceux qui exposent présentement l'autorité. "Pensez à cela", dit-il, surtout lorsque c'est pour le bénéfice d'arrivistes. Il me semble que c'est le temps plus que jamais de protester et de demander au nom de l'honneur de la province, le respect du Canadien-français, afin que cette ignoble campagne dirigée contre ceux qui dirigent la province de Québec cesse". L'honorable Athanase David ne peut oublier que la population des autres provinces est connue pour parler des Canadiens-français comme une race inférieure. Il a déjà eu l'occasion à Toronto de remarquer ce sentiment. Il a demandé un jour à l'une de ces personnes d'où partait cette idée, ce sentiment. On lui a répondu que lorsqu'on remarquait que les Canadiens-français se servaient de la calomnie pour renverser leurs hommes publics, on avait coutume de dire: "Ils se connaissent beaucoup mieux que nous les connaissons, ça doit être vrai". "Vous voyez le raisonnement", dit l'honorable Athanase David. "Je ne m'adresse pas en ce moment à des conservateurs ni à des libéraux, mais je m'adresse à des hommes de ma race et de mon âge. Pendant plus de 150 ans, nous avons essayé de prévenir les efforts persévérants des calomnieux des Canadiens-français, afin d'obtenir le respect de la majorité anglaise des autres provinces. Allons-nous maintenant permettre plus de campagnes qui sont de nature à nous faire déprimer davantage dans l'esprit de la population des autres provinces? Ceux qui ne nous connaissent pas bien diront que nous nous connaissons mieux que tout autre, et étendant ce qu'on dit en public de nos hommes publics, ils conclueront que dans la province de Québec (j'emploierai l'expression qui vient des lèvres du chef de l'opposition si facilement qu'elle vient de l'abondance du cœur) que dans la province de Québec tout est pourri, archi-pourri, dit-il. "J'admets que les microbes se transportent par la salive et les crachats. Qu'il continue de cracher, mais je suis fier d'admettre qu'il corrompra le cœur de la province de Québec". Le secrétaire provincial de dire que ceux qui lancent de la boue en seront victimes. Délaissant le sujet, le secrétaire provincial fait une revue de la politique libérale. Le gouvernement libéral a un record qui prouve péremptoirement qu'il a fait son devoir. La province de Québec a eu une administration qui lui a donné de bonnes finances. Si des taxes ont été quelquefois imposées, elles le furent justement. Le cultivateur, par exemple, paie une taxe sur l'automobile, ce qui prouve qu'il est en moyen de la posséder. Lorsque l'essence est employée pour l'usage de la ferme, il y a réduction de la taxe. Aucun cultivateur ne paie de taxe directe au gouvernement. L'honorable Athanase David parla ensuite de l'Assistance publique et déclara que pas un sou n'allait au gouvernement de toutes les taxes sur les amusements, etc. Il y a, cependant, une taxe qui est trop lourde, c'est celle sur l'enregistrement; le gouvernement a en vue le remède à appliquer. Le secrétaire provincial parla encore de l'instruction publique. Il demanda aux cultivateurs s'ils savent, par exemple, que lorsqu'une école ne coûte que \$1,200 le gouvernement en paie totalement le coût. Si les cultivateurs font construire une école au coût pas plus élevé que \$2,500 le gouvernement donnera un octroi s'élevant jusqu'à \$1,650. L'honorable Athanase David de dire qu'il croit devoir dire toutes ces choses, parce que les adversaires ne les ont certainement pas dites.

CONFERENCE D'ADIEUX DU REV. P. DONCOEUR

Le révérend Père Paul Boncoeur donnera sa conférence d'adieux dans la salle académique du collège Ste-Marie, le lundi dix novembre à huit heures et demie. Cette conférence sera intitulée "Bolchévisme contre catholicisme". La réception aura lieu à huit heures au parloir du collège.

2 NOUVEAUX-NES SONT DECOUVERTS

Deux nouveaux-nés ont été trouvés, durant le cours de la journée d'hier. Le premier a été trouvé, sans vie, par des écoliers, sur le chemin de la Côte-de-Liesse, à un mille environ de la gare du Canadien National, à Dorval. Son corps a été transporté à la morgue. Quant à l'autre, il fut trouvé, dans un bon état de santé, sur un perron de la rue Bayle, dans l'Ouest de la ville. On a trouvé, sur ses vêtements, une note disant que l'enfant était né le 24 octobre dernier et qu'il était baptisé.

CITOYEN ATTAQUE ET VOLE DE \$146.

Un nommé Morris Zelcovitch, domicilié à 291 avenue Maplewood, quartier 8, s'est plaint à la police que vers dix heures, samedi soir, deux hommes l'attaquèrent, par en arrière, sur la rue, et qu'après l'avoir immobilisé d'une façon brutale, ils lui enlevèrent une somme de \$146, qu'il avait dans ses goussets.

LES ORATEURS DE MCGILL VAINQUEURS

"La démocratie est une faillite!" c'est en supportant avec habilité une telle affirmation que Dave Lewis et Fred Stone, de McGill, ont remporté la décision contre leurs adversaires John Mitchell et Trevor Lloyd, les orateurs anglais qui sont en tournée dans un débat qui avait lieu hier soir au Royal Victoria. Le Dr James Lloyd, doyen du jury, composé de lui, de M. R. L. Calder, e. r. et O. S. Tysdale, c. r., donna la palme aux étudiants du McGill en faisant remarquer que les deux orateurs de l'affirmative avaient une petite supériorité sur leurs adversaires. M. J. A. Edmison présidait.

SA FEMME LE TROUVE MORT

Herbert Griggs, 62 ans, 10330 rue Ste-Marie, a été trouvé mort, dans son lit, par sa femme, samedi et son corps a été transporté à la morgue, pour enquête du Coroner. On dit que M. Griggs était malade depuis quelques temps. Le lieutenant Trépanier, du poste de police de Bordeaux a fait enquête à ce sujet.

PROTESTATIONS DES JUIFS DE MONTREAL

Dans sa conférence sur "la Palestine et la Grande-Bretagne", le rabbi Charles Bendor, de la synagogue de la rue Stanley, déclarait, samedi matin, que la prospérité et l'esprit d'entreprise des Juifs étaient dus à l'hostilité de l'administration britannique envers les Juifs de la Palestine. Pour la première fois, dans l'histoire du protectorat, les Anglais ont eu affaire à des intellectuels et non à des faiseurs de courbettes, ajoutait-il.

ASSEMBLEE DU CLUB OUVRIER DORION

L'Assemblée régulière du Club Ouvrier Dorion aura lieu ce soir, à huit heures trente, au numéro 5145 rue Brébeuf. Plusieurs échevins seront présents.

LA CONTRIBUTION DES VENDEURS DE JOURNAUX

D'après les chiffres reçus non-officiellement, la campagne de charité rapportée, selon M. J. Howard T. Falk, la somme de \$512,850.91 à date, soit \$12,000 de plus que l'an passé au même temps. L'objectif est de \$660,000, et tout près à croire qu'il sera atteint. La donation, la plus typique fut celle des petits vendeurs de journaux, qui s'élevait au montant de \$91. M. Holland passait au coin des rues Bleury et Ste-Catherine quand un bambin sauta sur la marche-pied de sa voiture, lui demandant s'il ramassait les contributions et lui remit une enveloppe contenant le montant mentionné. L'agent de trafic lui signala à ce moment de circuler et il ne put avoir d'autres renseignements.

DINER A LA ST. JAMES LITERARY SOCIETY INC.

Le trente-troisième dîner annuel de la St. James Literary Society Inc. aura lieu mardi soir, à 7.30 heures, au club des ingénieurs, square Beaver Hall.

AFRIQUE DU SUD De Montreal

M. V. MATTAWIN Nov. 25

AFRIQUE OUEST

Accommodation de première classe pour passagers

Pour taux et renseignements s'adresser à ELDER DEMPSTER & CO. LIMITED

133, Edifice du Board of Trade Montreal.

TEMPERATURE

PRONOSTICS (Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 2. — La pression est élevée sur la côte de l'Atlantique et au-dessus des états du nord-est tandis qu'il y a une dépression au-dessus du lac Michigan et au nord du Canada. La température a été belle en général dans tout le Dominion à l'exception de l'Ouest de l'Ontario où il est tombé quelques averses.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: — Vents variables modérés; incertain avec pluie en quelques endroits.

Nord de l'Ontario: — Générale-

nase David ne peut oublier que la population des autres provinces est connue pour parler des Canadiens-français comme une race inférieure. Il a déjà eu l'occasion à Toronto de remarquer ce sentiment. Il a demandé un jour à l'une de ces personnes d'où partait cette idée, ce sentiment. On lui a répondu que lorsqu'on remarquait que les Canadiens-français se servaient de la calomnie pour renverser leurs hommes publics, on avait coutume de dire: "Ils se connaissent beaucoup mieux que nous les connaissons, ça doit être vrai". "Vous voyez le raisonnement", dit l'honorable Athanase David. "Je ne m'adresse pas en ce moment à des conservateurs ni à des libéraux, mais je m'adresse à des hommes de ma race et de mon âge. Pendant plus de 150 ans, nous avons essayé de prévenir les efforts persévérants des calomnieux des Canadiens-français, afin d'obtenir le respect de la majorité anglaise des autres provinces. Allons-nous maintenant permettre plus de campagnes qui sont de nature à nous faire déprimer davantage dans l'esprit de la population des autres provinces? Ceux qui ne nous connaissent pas bien diront que nous nous connaissons mieux que tout autre, et étendant ce qu'on dit en public de nos hommes publics, ils conclueront que dans la province de Québec (j'emploierai l'expression qui vient des lèvres du chef de l'opposition si facilement qu'elle vient de l'abondance du cœur) que dans la province de Québec tout est pourri, archi-pourri, dit-il. "J'admets que les microbes se transportent par la salive et les crachats. Qu'il continue de cracher, mais je suis fier d'admettre qu'il corrompra le cœur de la province de Québec". Le secrétaire provincial de dire que ceux qui lancent de la boue en seront victimes. Délaissant le sujet, le secrétaire provincial fait une revue de la politique libérale. Le gouvernement libéral a un record qui prouve péremptoirement qu'il a fait son devoir. La province de Québec a eu une administration qui lui a donné de bonnes finances. Si des taxes ont été quelquefois imposées, elles le furent justement. Le cultivateur, par exemple, paie une taxe sur l'automobile, ce qui prouve qu'il est en moyen de la posséder. Lorsque l'essence est employée pour l'usage de la ferme, il y a réduction de la taxe. Aucun cultivateur ne paie de taxe directe au gouvernement. L'honorable Athanase David parla ensuite de l'Assistance publique et déclara que pas un sou n'allait au gouvernement de toutes les taxes sur les amusements, etc. Il y a, cependant, une taxe qui est trop lourde, c'est celle sur l'enregistrement; le gouvernement a en vue le remède à appliquer. Le secrétaire provincial parla encore de l'instruction publique. Il demanda aux cultivateurs s'ils savent, par exemple, que lorsqu'une école ne coûte que \$1,200 le gouvernement en paie totalement le coût. Si les cultivateurs font construire une école au coût pas plus élevé que \$2,500 le gouvernement donnera un octroi s'élevant jusqu'à \$1,650. L'honorable Athanase David de dire qu'il croit devoir dire toutes ces choses, parce que les adversaires ne les ont certainement pas dites.

ment nuageux avec averses locales; peu de changement dans la température. Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: — Vents modérés d'ouest; d'our avec pluie en certains endroits. Bas Saint-Laurent: — Vents modérés du sud-ouest; nuageux suivi d'averses le soir. Golfe et rive nord: — Vents modérés et frais de l'ouest; partiellement nuageux et frais. Provinces maritimes: — Vents modérés; beau avec peu de changement dans la température. Saskatchewan et Alberta: — Beau et doux. Manitoba: — Beau et doux.

NOUVEAU SITE DE LA MONTREAL DAY NURSERY

C'est un fait étrange que de trouver le plan d'une crèche dans les plans d'ensemble d'un terminus ferroviaire coûtant \$50,000,000! C'est pourtant ce qui arrive à Montréal, et la construction de la Montreal Day Nursery qui vient d'être achevée au coin de la rue St-Antoine et du carré Richmond est l'un des premiers travaux des terminus de Montréal qui ait été complété.

Par une entente conclue entre les autorités du Canadien-National et la Montreal Day Nursery, les premiers devaient remplacer la crèche qu'ils ont été obligés de démolir aux coins des rues Belmont et Ste-Monique. Dans quelques semaines la nouvelle construction sera complètement terminée. Les plans en furent soumis à l'étude d'un comité qui s'occupait d'en faire une institution des plus modernes dans son genre. La nou-

VAPEURS DU CANADIEN NATIONAL SERVICES DE VOYAGEURS ET DE FRET AUX BERMUDES ET INDES OCCIDENTALES
Bermudes — St. Kitts — Nevia Antigua — Montserrat — Dominica — St. Lucia — Barbades — St. Vincent — Grenade — Trinidad — Guinée Argilaie
"Lord Drake" De Halifax Nov. 14
"Lord Nelson" Nov. 28
Bermudes — Bahamas — Jamaïque — Honduras — Britannique — De Montréal Nov. 7
"Lord Rodney" Nov. 7
"Lord Somers" Nov. 21
SERVICE DE FRET SEULEMENT
Bermudes — Porto Rico — St. Kitts — Antigua — Guadeloupe — Martinique — Barbades — Grenade — Trinidad — Guinée Argilaie
De Montréal Nov. 15
"Calhoun"
"Essex" et Saint Domingue.
JAMAÏQUE De Montréal Nov. 14
"Cavaller"
AMERIQUE DU SUD
Santos (Brésil)
Montevideo (Uruguay)
Buenos Ayres (Argentine)
De Montréal Nov. 20
"Canadian Challenger"
NOUVELLE-ZELANDE
(Directement)
Auckland — Wellington — Lyttelton — Timaru — Dunedin
De Montréal Nov. 22
"Canadian Cruiser"
AUSTRALIE (via Auckland)
Auckland — Brisbane — Sydney — Melbourne
De Montréal Nov. 15
"Canadian Britisher"
INTERCOTES
Victoria — Vancouver De Montréal Nov. 20
"Canadian Seaman"
"Réfrigérateur"
Pour plus amples renseignements s'adresser à
364, RUE ST-JACQUES
Montreal, P. Q. — Tél. MAR. 4783
ou à toute agence maritime

CROISIÈRE de la Méditerranée
8e saison...
à la découverte du MONDE
Partez, à votre tour, à la découverte du monde, avec la plus grande organisation de voyages au monde. L'Empress of France" quitte New-York, le 3 fév. ...
Se croisière du Pacifique Canadien sur la Méditerranée. Confort, service et cuisine d'un yacht privé... 73 jours inoubliables, aux pays du soleil! Sous la célèbre direction unique du Pacifique Canadien, à terre et sur mer. Aucun souci. Les meilleures places disponibles maintenant. A partir de \$900. Brochures, plans du navire, de votre agent ou en écrivant à
Au bureau des billets de paquebot, care Windsor, au bureau des billets du haut de la ville, rue St-Catherine et Metralle, M. 6182 ou à D.R. Kennedy, act. gen. 201 rue St-Jacques, 6. Mt. PL. 525

SÉCURITÉ
La masse imposante du nouveau Siège Social de la Sun Life Assurance Company of Canada est le symbole de la puissance de la Compagnie et de la sécurité qu'elle donne.
(Puissance: Les fondations inébranlables de la Compagnie reposent sur un actif de plus de \$600,000,000, sur ses énormes fonds de réserve pour imprévu et sur la sage administration de ses affaires, que le Surintendant des Assurances du Gouvernement canadien, M. G. D. Finlayson, honorairement en parlant de "l'énorme puissance financière de la Compagnie, de la compétence et de l'intégrité de ses officiers et de son personnel, et de son respect scrupuleux de la Loi dans la conduite de ses affaires."
(Sécurité: La Compagnie procure la sécurité et la protection à des dizaines de milliers de femmes et d'enfants. Tout homme de bon sens pense avant tout à sa femme et à ses enfants; leur bonheur, voilà sa première pensée, leur sécurité, sa première préoccupation. Il trouve en la Sun Life of Canada son premier et son plus puissant allié.
LA SÉCURITÉ AVANT TOUT—ADRESSEZ-VOUS A UN REPRÉSENTANT DE LA SUN LIFE.

Si vous désirez guérir votre HERNIE — Venez nous consulter
Extrait du Rapport annuel de la Sun Life pour 1929.
Assurances en cours (net), \$2,401,237,000
Surplus et Réserves pour Impôts — — — — — 72,807,000
Vergements aux Assurés et aux Bénéficiaires 69,174,000
Actif au 31 décembre 1929 2,643,197,000
Notre bandage herniaire vous donnera entière satisfaction
ABSORBEMENT complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, Chaises d'invalides, à vendre ou à louer
SPECIALITE: Appareils orthopédiques, membres artificiels, Corsets pour giboisite.
C. MARTIN
Tél. HAbour 3727—Dépt. CA 48 et 50 est, rue CRAIG MONTREAL

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL
118-1-P-droit

ACTIVITE des BAISSIERS TENUE en ECHEC sur le MARCHE AMERICAIN

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, listing various companies and their share prices.

BAISSE ENRAYEE A WALL STREET

L'EMPRESSEMENT DES INTERETS A COURT POUR COUVRIR LEURS ENGAGEMENTS... Des pertes d'une fraction à 5 points enregistrées au début par les stocks de valeurs animées...

CURB DE NEW-YORK

Table of commodity prices for New York, including various metals and goods.

LE DECES DE M. ADRIEN BOILEAU A OUTREMONT

Jusqu'à il y a quelques mois, secrétaire-trésorier de Damien Boileau Limitée... Le 31 octobre, décédé à sa résidence, au numéro 241 Avenue Duval, à Outremont...

A WALL STREET

New-York, 1er — "Des nouvelles pressions de ventes se produisant pendant la séance abrégée du marché, ce matin. Les industriels, dans la moyenne de Dow Jones pour 30 stocks accusent actuellement un nouveau bas pour l'année..."

LA NAVIGATION

SOIXANTE-DIX DEPARTS D'ICI LA FIN DE NOVEMBRE Quarante-cinq prendront la direction des ports européens. — Terre-Neuve Cargaison de fruits

UN TOTAL DE \$174,300 POUR LA CITE DE VERDUN

Sur les 18 ventes enregistrées, 13 étaient au montant de \$2,000 ou plus \$299,318.12

CURB DE NEW-YORK

Table of commodity prices for New York, including various metals and goods.

LE DECES DE M. ADRIEN BOILEAU A OUTREMONT

Jusqu'à il y a quelques mois, secrétaire-trésorier de Damien Boileau Limitée... Le 31 octobre, décédé à sa résidence, au numéro 241 Avenue Duval, à Outremont...

CARTES D'AFFAIRES

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED OUVRIERS EN NAVIRES. INGENIEURS ET CHAUDRONNIERS

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED Albert Bernard Agent Spécial, Département Français

PARISEAU FRERES LIMITEE MANUFACTURIERS DE BOITES EN BOIS DE TOUTES SORTES

SALON LONGPRE 1962 Papineau (cote Ontario) OUVERTURE du "GRILL" et SOUPER DANSANT

LA BOULANGERIE LAUZON invite les lecteurs du Canada à visiter son nouvel établissement.

Administration Soignée des successions

Montreal Trust Company 11 Place d'Armes, Montréal

LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER PAPIERS DE TOUT GENRE

PRETS SUR HYPOTHEQUE A JETTE & CIE 54, Notre-Dame Ouest — Chambre 23

Le Tracage et Illustrations LE BUREAU DE DRESSING Tailor, 514 RUE ST. CATHERINE ST.

MARQUES DE COMMERCE Demandez le Manuel traitant des Droits d'Invention, Marques, etc.

PARTI D'HUITRES DES HOMMES D'AFFAIRES

DELPHIC MUSIC STUDY CLUB

LES ANCIENS DE L'ECOLE PLESSIS

L'ALLIANCE POUR LE VOTE DES FEMMES

L'AMICALE DU 22e SE REUNIT AU 65e

PARTI D'HUITRES

CARTES D'AFFAIRES

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED OUVRIERS EN NAVIRES. INGENIEURS ET CHAUDRONNIERS

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED Albert Bernard Agent Spécial, Département Français

PARISEAU FRERES LIMITEE MANUFACTURIERS DE BOITES EN BOIS DE TOUTES SORTES

SALON LONGPRE 1962 Papineau (cote Ontario) OUVERTURE du "GRILL" et SOUPER DANSANT

LA BOULANGERIE LAUZON invite les lecteurs du Canada à visiter son nouvel établissement.

Administration Soignée des successions

Montreal Trust Company 11 Place d'Armes, Montréal

LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER PAPIERS DE TOUT GENRE

PRETS SUR HYPOTHEQUE A JETTE & CIE 54, Notre-Dame Ouest — Chambre 23

Le Tracage et Illustrations LE BUREAU DE DRESSING Tailor, 514 RUE ST. CATHERINE ST.

MARQUES DE COMMERCE Demandez le Manuel traitant des Droits d'Invention, Marques, etc.

PARTI D'HUITRES DES HOMMES D'AFFAIRES

DELPHIC MUSIC STUDY CLUB

LES ANCIENS DE L'ECOLE PLESSIS

L'ALLIANCE POUR LE VOTE DES FEMMES

L'AMICALE DU 22e SE REUNIT AU 65e

PARTI D'HUITRES

Advertisement for MASSE & GAUTHIER, Real Estate and Mortgage Brokers, located at 5504, rue Verdun, Montreal.

LOUISEVILLE APPLAUDIT M. TASCHEREAU

L'HONORABLE PREMIER MINISTRE PARLE DE LEGISLATION AGRICOLE ET OUVRIERE.—NOS POUVOIRS D'EAU REVIENTRONT A LA PROVINCE

FLECHES A M. HOUE

IL A POURRI L'ADMINISTRATION DE MONTREAL EN SIX MOIS. DIT M. TASCHEREAU.—QU'IL REGARDE DONC SA POLICE AVANT DE CRITIQUER LA NOTRE

(De notre envoyé spécial)
Louiseville, 2. — Avec une sincérité qui a impressionné tout le monde, l'honorable Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a exposé cet après-midi au cours d'une assemblée qui réunissait, malgré le froid glacial d'une journée de novembre, plus de huit mille personnes, les principales oeuvres du gouvernement libéral accomplies durant les dernières années, et il a répondu avec vigueur aux accusations portées contre les divers ministères. Il s'est élevé en plus avec force contre la campagne de dénigrement et de calomnie que fait aux hommes publics un petit groupe d'adversaires et il a dénoncé cette tactique comme étant l'une des grandes iniquités de la vie publique actuelle.

Le chef du parti libéral a aussi dénoncé quelques bonnes fleches au chef de l'opposition. Se servant de la parole qu'on attribue à Sir Wilfrid Laurier: "Après quinze ans, un régime est pourri". M. Taschereau a déclaré qu'il suppose que Laurier aurait dit cette parole et à supposer que lui, M. Taschereau, aurait pourri le régime libéral, il n'en restait pas moins que M. Houde avait fait un record, parce qu'il avait pourri l'administration de Montréal en six mois seulement. M. Houde, reprit M. Taschereau, qui ose attaquer la police provinciale, ne prend même pas le temps de regarder la sienne. Les maisons de prostitution, les blind pigs, les maisons de jeux s'étaient au grand jour, et la police semble ne pas les voir et ne pas intervenir. S'il le sait, il est très coupable. S'il ne le sait pas, eh bien, il y a des limites à l'innocence.

L'honorable premier ministre a mis au clair la question de nos pouvoirs d'eau faisant observer que les adversaires ne disent pas toute la vérité sur le sujet. Tous les contrats consentis, dit-il, comportent une clause disant que non seulement le pouvoir électrique, mais aussi les barrages et les usines deviennent la propriété du gouvernement après 30, 40 ou 50 ans, ce qui assure à la province plus tard un revenu élevé.

A la fin de l'assemblée, M. Taschereau qui avait prononcé son discours devant le microphone du haut-parleur dans la salle du conseil, est sorti et a ajouté un cordial bonsoir à la foule qui l'avait réclamé. Aux côtés de l'honorable premier ministre, on remarquait sur l'estrade, les honorables J. N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail, et Hector Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, ainsi que MM. Louis-Joseph Thidel, candidat libéral dans le comté de Maskinongé, J. Desjarlais, candidat qui s'est retiré en faveur de M. Thidel et qui a affirmé son appui en public, Jean-Marie Bureau, Cléophas Bastien, M. P. P., Irénée Vautrin, M. P. P., qui tous ont parlé et MM. Arthur Corbin et P. E. Wilson, organisateurs libéraux du comté, Alfred Legault, organisateur libéral de Montréal, le Dr Armand Daigle, J. A. A. Leclair, Charles-Edouard Hémond, et autres. M. C. E. Martin, maire de Rivière-du-Loup, a présidé l'assemblée.

L'HON. M. TASCHEREAU
L'honorable premier ministre s'est levé au milieu d'une longue ovation pour prendre la parole. Pauline Gélinas, petite-fille du Dr O. E. Milot, a présenté une gerbe de fleurs à M. Taschereau et celui-ci l'a caressée paternellement.

Il a rappelé le souvenir de M. Willie Gagnon, ancien député du comté de Maskinongé. En ce jour de mort, dit-il, j'ai un bon souvenir pour lui et si son ombre flotte aujourd'hui dans cette salle, il doit être heureux de voir cette grande famille qu'il a fondée, se réunir pour raffermir ses convictions. Il a rappelé le nom aussi de M. R. Tourville, ancien député, qui se trouvait sur l'estrade et a remercié M. Desjarlais de s'être retiré en faveur de M. Thidel, l'assurant que ce sacrifice ne serait pas oublié. Ceux qui ont parlé avant moi n'ont fait beaucoup d'éloges, dit-il, et ils sont allés un peu loin. Non, je suis comme vous, je suis un citoyen qui aime sa province, qui a rêvé pour elle, un avenir beau, brillant, de lui avoir donné 30 ans de ma vie et j'ai trouvé parfois le manteau lourd à porter. Mais tant que la population m'appuiera et que la Providence fera donner la santé, je serai à la tête de mes amis pour faire les bons combats et réaliser les rêves que nous faisons pour elle.

Un petit groupe chez nos adversaires a entrepris de détruire la réputation des hommes qui vous gouvernent à l'heure actuelle à Québec, et j'avoue que quand on rentre à la maison, on se demande si sa femme et ses enfants n'ont pas cru ce qu'on a dit de soi et s'ils ne vont pas perdre confiance, respect et affection. Dans Québec aujourd'hui, cet état de choses constitue l'une des grandes iniquités des hommes politiques. S'il est une chose que l'on aime, c'est sa réputation, et quand on a reçu un nom honorable, on veut le transmettre honorable à ses descendants. Le parti conservateur n'est franchement plus le parti qui eut à sa tête les Teller, les Flynn, les Cousineau et les Leblanc. Il est devenu le parti de Houde, et il a perdu sa dignité. La politique telle que les adversaires entendent la faire, détourne les yeux

(Suite de la page 4)

LA CAMPAGNE DE L'INSCRIPTION DES ELECTEURS

Les 245 bureaux d'enregistrement sont maintenant ouverts dans tous les quartiers

Appel aux citoyens

C'est aujourd'hui que commence dans tous les quartiers de la métropole l'enregistrement des noms des électeurs sur les listes électorales qui devront servir lors des élections provinciales. Les 245 bureaux d'enregistrement resteront ouverts durant tout le mois de novembre. On compte bien que chaque électeur voudra se présenter au bureau d'enregistrement le plus proche de chez lui pour se faire inscrire. On trouvera dans les journaux la liste exacte des bureaux d'enregistrement. Il n'y a pas de raison pour que la moyenne des inscriptions n'atteigne pas le total de 165,000 électeurs. On devra aussi se rappeler que chaque bureau d'enregistrement est ouvert de 9 heures a.m. jusqu'à 10 heures du soir, ce qui veut dire que chaque électeur a toutes les chances possibles de se faire inscrire comme le veut la loi électorale de la province de Québec. Les citoyens ont un devoir impérieux de se faire inscrire sur la liste car ils auront à se prononcer sur le choix de leurs représentants à la Législature.

Il est bon de prendre note que durant ce mois, les citoyens, qui le préfèrent, peuvent se faire inscrire au bureau de M. Albert McCaughan, officier des listes électorales provinciales, 515 rue St-Gabriel, entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m. Après le 30 de ce mois et jusqu'au 31 de décembre, alors que l'enregistrement sera complété dans les bureaux, on pourra encore se faire inscrire au bureau de M. McCaughan et là seulement.

Seuls les électeurs du sexe masculin peuvent se faire inscrire sur les listes électorales; encore faut-il qu'ils remplissent les conditions indiquées dans la loi et que les journaux ont publiées.

M. McCaughan suggère que chaque citoyen mâle se fasse inscrire sur la liste et il ajoute que ceux qui ont déjà voté se présentent quand même aux bureaux d'enregistrement afin de se faire inscrire de nouveau ou pour s'assurer que leurs noms sont exactement inscrits. Une erreur peut empêcher un citoyen de voter, ce qui est toujours désagréable. La liste électorale viendra en vigueur le 4 ou 5 avril prochain et elle restera en vigueur durant deux années.

L'EXPOSITION DES PRODUITS CANADIENS

Le premier ministre l'ouvrira de Londres en pressant un bouton électrique

L'Exposition nationale des produits canadiens sera ouverte, ce soir, au stade de la rue Delormier, par l'hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, actuellement à Londres, Angleterre. La distance n'y fait rien, grâce aux merveilles de la téléphonie et de la transmission sans fil. On aura l'exemple, ce soir, de ces merveilles. L'honorable M. Bennett en pressant de la main un bouton électrique à Londres, Angleterre, allumera une lampe Néon placée au rez-de-chaussée du Stadium. Cette lampe éclairera l'inscription suivante: "Salutations du Très Honorable R. B. Bennett, à Londres". L'allumage de la lampe constituera l'ouverture officielle de l'Exposition. Alors l'honorable R. J. Manion ministre des Chemins de fer et Canaux, donnera lecture d'un message du premier ministre.

La transmission de ce message constituera un autre fait intéressant de l'ouverture. La compagnie Marconi transmettra de Londres quelques lignes écrites de la main de l'honorable M. Bennett. Pour rendre possible cette communication, il a fallu une semaine de travail. Le fac-similé du message de M. Bennett sera transmis de Londres à Yamachiché et de là à Montréal. Un message l'apportera à M. Manion au Stadium.

Les Montréalais qui visiteront l'Exposition auront l'occasion de voir un modèle à l'échelle des plans des terminis et de la gare centrale du Canadian National. Ce plan en relief montre aussi comment il sera possible de concentrer une voie de chemin de fer à la nouvelle gare sans gêner aucunement la circulation dans les rues.

BEAU MONUMENT A LA MEMOIRE DES FRANÇAIS

Il est érigé sur le terrain des Français au cimetière de la Côte des Neiges

Don de M. E. Tétreau

Une impressionnante manifestation du souvenir a eu lieu, le jour de la Toussaint, au cimetière de la Côte-des-Neiges, sur le terrain où reposent plus de 1,500 morts de la colonie française de Montréal, à l'occasion du dévoilement d'un magnifique monument qui est surmonté d'une très jolie statue de sainte Jeanne d'Arc, don généreux de M. et Mme Ernest Tétreau.

Les témoins de cette manifestation furent profondément remués au moment où on mêlait à la terre canadienne, un peu de celle de Douaumont emportée si religieusement par M. et Mme Tétreau, lors de leur pèlerinage aux champs restés si glorieux après les faits d'armes accomplis dans Verdun et les autres endroits. C'était la France qui remettait au Canada une parcelle de sa terre encore imprégnée du sang de tant de Canadiens-français tombés au champ d'honneur.

M. P. Seurat, président de l'Union Nationale Française, a prononcé une allocution émue. Il a rappelé les efforts tentés par l'union pour faire oeuvre utile aux fils de la France venus au Canada, en cette terre si douce et hospitalière. Il a rappelé les efforts faits pour ériger un monument sur ce terrain des morts, efforts qui furent repris par M. et Mme Tétreau qui, "après avoir si généreusement aidé notre grande société avec fait le geste pieux de marquer l'endroit où reposent ses morts sur le sol canadien, sous la protection tutélaire de la grande sainte, figure nationale de la France."

M. Tétreau prononça une courte allocution. "Notre race doit à la France ses plus beaux titres de noblesse et les meilleures qualités de son âme française et catholique; et pouvons-nous oublier les bienfaits de l'aide reconforte qu'elle ne cesse d'apporter à notre vie intellectuelle. Veuillez croire, que nous sommes heureux d'avoir l'honneur d'offrir à votre admirable société, ce modeste monument, en hommage à la mémoire de vos nombreux morts, et aussi en témoignage de nos sentiments de profonde affection pour les membres de la colonie française de Montréal."

A ce moment, Mme Tétreau dévoila le monument et c'est avec des larmes aux paupières que l'assistance contempla cette remarquable statue de Jeanne d'Arc.

M. E. Cartier, consul général de France, a dit qu'elle est touchante cette coutume des Français de se réunir au cimetière pour honorer leurs morts.

Il a dit toute sa sincère reconnaissance à M. et Mme Tétreau pour le si beau geste. "J'aime Jeanne cuisinée portant la croix et les yeux tournés vers le ciel dans une prière fervente pour notre patrie et pour nos chers morts."

M. Léon Dumont, vétérans de la Grande Guerre, a déposé au pied du monument la terre de Douaumont, et une couronne de fleurs fut ensuite placée sur le socle du monument. M. Boucher, curé de Notre-Dame, ajouta des remerciements émus à M. et Mme Tétreau, puis il bénit le monument. M. Pustienne, héraut de l'Union Nationale Française, ajouta quelques paroles et recita quelques prières pour les défunts.

L'inscription suivante orne la face du monument: "Aux Français de la colonie de Montréal qui reposent en paix dans la terre canadienne."

UNE DIMINUTION DES ACTIVITES DE LA CONSTRUCTION

Baisse de 50 pour cent des chiffres de cette année sur ceux de l'an dernier

LE MOIS D'OCTOBRE

D'après les statistiques obtenues aux bureaux de M. J. E. Carmel, surintendant des bâtisses à l'hôtel de ville, la construction en 1930 n'égala pas le record de l'année 1929. Durant la période qui s'étend du mois de janvier à octobre, les chiffres pour l'an dernier furent de \$41,558,518 contre \$23,275,661 pour cette année, soit une diminution de près de 50 pour cent.

Les chiffres pour le mois d'octobre cette année étant beaucoup plus bas que ceux du mois correspondant en 1929 contiennent tout de même un record dans le nombre des bâtisses construites, soit 1013. Chose qui n'a jamais été constatée auparavant.

Voici le tableau comparatif des chiffres de l'année 1929 et 1930:

Janvier, 1891,875 en 1930 et \$856,515 en 1929; février, 1,458,790 en 1930 et 792,610 en 1929; mars, 1,866,770 en 1930 et 1,054,170 en 1929; avril, 1,403,765 en 1930 et \$,955,460 en 1929; mai, 43,527,543 en 1930 et \$6,008,947 en 1929; juin, 1,985,518 en 1930 et \$3,697,514 en 1929; juillet, 4,640,795 en 1930 et \$3,689,065 en 1929; août, \$2,611,050 en 1930 et \$3,312,625 en 1929; septembre, \$2,550,667 en 1930 et \$3,254,076 en 1929; octobre, \$2,538,888 en 1930 et \$4,987,536 en 1929; total des dix mois: \$23,275,661 en 1930 contre \$41,558,518 en 1929. En novembre 1929 le chiffre fut de \$2,966,152 et en décembre 1,556,954, formant un grand total de \$46,081,954 contre \$23,375,661 pour les dix mois de 1930. <p>En 1928, le grand total fut de \$36,347,901.</p>
--

QUESTIONNAIRE ENVOYE A TOUTE MUNICIPALITE

Le Comité du chômage veut s'éclairer sur la situation dans la province

Le Comité de chômage nommé récemment par le gouvernement de la province de Québec à l'issue de l'élection intervenue, le 22 octobre 1930, entre les autorités fédérales et celles de la province de Québec, dans le but de venir en aide aux chômeurs le plus tôt possible, a recommandé au ministre des travaux publics et du travail qu'il envoie à toutes les municipalités, avec prière d'y répondre le 15 novembre, le questionnaire de nature à éclairer le Comité sur la situation soit en matière de municipalités, soit en matière de situation des chômeurs.

1. Une résolution certifiée et signée par le maire et le secrétaire-trésorier, démontrant l'existence, dans les limites de la municipalité d'une situation anormale de chômage et donnant le nombre de chômeurs.

2. La nature et l'étendue des travaux qu'on projette d'exécuter d'ici au premier juillet prochain, en vue de remédier au chômage, travaux d'intérêt public.

3. Une estimation détaillée des travaux projetés.

4. Un engagement de contribuer 50% du coût des travaux. Le directeur provisoire du Chômage est M. Ivan E. Vallée, sous-ministre et ingénieur-en-chef du Ministère des Travaux Publics et du Travail.

IL DENONCE EN TERMES AMERS LA CAMPAGNE DE CALOMNIE DES ADVERSAIRES. — NOTRE RACE EST ATTEINTE DANS SA FIERTÉ

A ST-HERMAS

LE SECRETAIRE PROVINCIAL FAIT UNE REVUE DE LA POLITIQUE BIENFAISANTE DU GOUVERNEMENT. — GRAND ENTHOUSIASME

(Spécial au "Canada")
St-Hermas, Qué., 2. — L'honorable Athanasé David, secrétaire de la province, a prononcé un fort réquisitoire contre la façon de procéder de nos adversaires, au cours d'une assemblée tenue aujourd'hui à St-Hermas en faveur de la candidature de M. Ernest de Bellefeuille. Le secrétaire provincial a dénoncé en termes amers et durs la campagne de calomnie, de mensonge et d'insulte du chef de l'opposition et de ses lieutenants. Ceux qui sont visés par cette campagne de démagogie, dit en substance l'honorable Athanasé David, peuvent souffrir sur leurs insultes, mais elle frappe au coeur la race canadienne-française. Celle-ci, qui de temps à autre subit les assauts de la critique sous prétexte "d'infériorité", doit prévenir tout ce qui est de nature à la dénigrer. Elle doit craindre que les étrangers qui ne sont pas au fait du sentiment, de la majorité dans cette province nous lancent à la figure leurs conclusions.

(A suivre à la page 5)

POUR DONNER DU CHAUFFAGE A NOS FAMILLES PAUVRES

Il suffirait de ramasser et distribuer le bois jonchant le sol de la montagne

Les membres des conférences de la Société Saint-Vincent de Paul voient venir l'hiver avec une certaine appréhension car leurs ressources sont si limitées et si incertaines. Il leur faudra pourtant distribuer, comme les années passées, de quoi à manger, à chauffer, à se vêtir et même des remèdes. Comment y arriver devant les besoins qui sont déjà si grands?

Un ouvrier nous disait, hier soir, "que les travaux annuels qu'on parle de faire exécuter au cours de l'hiver ne peuvent pas suffire aux chômeurs actuels et à ceux de l'hiver prochain. Nous voulons du travail et non l'aumône qu'il nous faudra bien accepter si nos employeurs ne peuvent rien trouver à nous faire exécuter dans leurs usines, ou encore ailleurs soit en réparations quelconques. Penser aux ouvriers qui n'ont aucun métier, c'est bien et nous n'en sommes pas jaloux, mais on pourrait trouver d'autres travaux qui pourraient occuper des peintres, des menuisiers, des ouvriers en fer, des plombiers, des couvreurs, pour ne mentionner que ceux-là. Actuellement, il y a des milliers de familles qui n'ont aucun chauffage, et je suis de ceux-là."

Voici une suggestion qui a été faite par quelqu'un qui peut avoir sa valeur en l'occurrence. N'y aurait-il pas moyen et dans le plus court délai, d'assurer à nos conférences de la St-Vincent de Paul, une grande quantité de bois de chauffage? Il y a dans les bois touffus de la montagne des milliers de cordes de bois jonchant le sol et que les autorités municipales pourraient transporter dans une des courtes de la cité où les ouvriers pourraient le débiter pour ensuite le faire distribuer aux conférences qui, elles, viendraient à en faire la distribution a leurs familles secourues. Il y a sur la montagne des arbres renversés sur le sol qui pourraient sans profit pour personne. Si tout ce bois était ramassé et distribué aux pauvres, on aurait fait une oeuvre utile. Une simple visite sur les lieux convaincraient qu'il y a là ce qui est nécessaire pour assurer le chauffage de des centaines de familles.

Des membres de conférences de la St-Vincent de Paul ont déclaré qu'il y avait là un bon moyen de venir en aide à nos pauvres au cours de l'hiver prochain.

TROIS AUTRES PHARMACIENS SONT DEVALISES

Deux vols qui sont perpétrés à quelques minutes d'intervalle

LE 3e A VERDUN

La longue série de vols à main armée continue toujours à s'allonger sans que la police réussisse à mettre le grappin sur leurs auteurs. Depuis vendredi, trois autres pharmaciens ont reçu la visite de bandits armés, qui se sont enfuis avec des stupéfiants et des sommes variant de \$30 à \$77.

Le premier vol arriva à 5.35 heures, vendredi après-midi, alors que deux hommes, revolvers au poing, entrèrent dans la pharmacie Montclair, 5707 rue Sherbrooke ouest, et forcèrent le propriétaire, M. Arthur Lesperance, qui était seul à ce moment-là, à leur remettre le contenu de sa caisse, soit une somme de \$55. Ils se sont enfuis dans un auto coupé que la police cherche à localiser.

A 6.15 heures, dans la même journée, un hold-up semblable était perpétré à la pharmacie de M. Henri Thibierge, 6461 rue de Christophe-Columb. Le commis, Ernest Tremblay, et un messager furent enfermés dans la cave par deux individus armés qui réussirent à s'emparer ensuite d'une somme de \$30 dans la caisse enregistreuse.

Le bandit maniaque, que la police recherche et qui est en train d'établir un record de hold-ups de pharmacies, a encore fait des siennes, samedi dernier; cette fois il a transporté son champ d'activités à Verdun, réussissant à s'emparer d'une somme de \$77 et d'une certaine quantité de narcotiques, après avoir lié les mains du commis, R. Bourcier. La police de Verdun a été immédiatement avertie de la chose et fait des recherches actives.

Un quatrième hold-up a été commis vendredi dernier, dans un restaurant situé à 539 rue Ontario ouest. La propriétaire, Mlle Lucille Payette a déclaré à la police que ce sont deux jeunes gens qui ont fait le coup; la jeune fille fut enfermée à la pointe du revolver à l'arrière de son restaurant, après avoir remis aux jeunes bandits les \$22 qu'elle avait dans sa caisse.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION DE FLEURS

M. T. B. Macaulay préside la cérémonie, samedi après-midi, à l'hôtel Windsor

M. T. B. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Company, a fait l'ouverture, samedi après-midi de la septième exposition annuelle de fleurs, tenue à l'hôtel Windsor. Préalablement, le gouverneur-général, Lord Willingdon, devait présider à l'ouverture, un empêchement imprévu expliquait son absence. Ce fut M. Macaulay qui présida; il rendit hommage aux jardiniers et fleuristes dont les efforts n'avaient pas été vains pour faire de cette exposition "la plus belle du Canada".

"Vous avez ici toutes les espèces de fleurs inimaginables. Les entrées ont été nombreuses, malgré la situation économique défavorable. On prend un intérêt de plus en plus grand dans le jardinage; c'est un bon signe. Que ferions-nous sans les fleurs? L'univers serait bien terni sans les fleurs. Qui n'aime pas les fleurs? Vous voyez le l'oeuvre des jardiniers et fleuristes ils ont certainement fait quelque chose pour faire aimer les fleurs".

M. l'échevin W. S. Weldon, représentant le maire, ajouta quelques mots. M. J. White, président du Montreal Gardeners and Florists Club, remercia les orateurs, puis M. Macaulay déclara l'exposition ouverte. Des gerbes furent présentées par Mlle-Margaret et Ellen White, Miss Macaulay et David, épouse de l'honorable Athanasé David. Lady Holt assista à l'ouverture.

UNE DECLARATION DE L'ECH. LEGAULT

La semaine dernière, un journal lançait la rumeur que l'échevin Alfred Legault allait abandonner ses fonctions d'organisateur libéral pour le district de Montréal. Interviewé à ce sujet, l'échevin Legault a répondu: "C'est tout simplement une invention. Il n'est pas question que je démissionne".

C'est mardi dernier que la rumeur en question a paru et on y disait que l'échevin Legault avait été prié de démissionner parce que ses fonctions d'organisateur libéral consistaient pour lui deux mandats. "Etre échevin et organisateur libéral n'implique nullement le double mandat, dit M. Legault. A ce compte, on peut bien affirmer que je détient un triple, même un quadruple mandat, car, en plus d'être échevin et organisateur libéral, je suis agent d'assurance et membre de la Société Saint-Jean-Baptiste".

Chas. C. de Lorimier

TEL BELLE HARBOR 6077
Fleurs Naturelles et Artificielles,
1-8 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialité: Tributs floraux, funéraires

DECES

BOILEAL. — A Outremont, le 31 octobre, à l'âge de 46 ans 2 mois est décédé Adrien Boileal, entrepreneur.
Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure No 211 avenue McDougall à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont et de là à l'église de Ste-Basile où un deuxième service sera chanté. Inhumation au cimetière paroissial.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUTIL. — En cette ville le 29 octobre courant, à l'âge de 70 ans 19 mois 15 jours est décédé Fyvie Leclaire, épouse de William Léon Dutil.
Les funérailles auront lieu lundi le 2 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux No 701, rue LaCombe, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

THIERIAULT. — En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 53 ans est décédé Arthur Thieriault, époux de Adèle Barrette.
Les funérailles auront lieu mardi le 4 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 4841 avenue du Parc à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

M. Poirier

Directeur de funérailles
EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES
6603
St-Laurent
CRÉCOT 6700



L'importance d'acheter votre manteau chez un spécialiste en fourrures...

Des nombreux vêtements que comprend une garde-robe féminine, le manteau de fourrure est bien celui dont l'achat nécessite le plus de précaution.

Peu de femmes vraiment, sont au courant de la qualité des fourrures. Il leur importe donc de s'adresser à un marchand spécialiste, dont les arguments de vente s'appuient sûrement sur la connaissance et l'expérience du métier.

Depuis plus de cinquante ans, Desjardins est le spécialiste en fourrures le plus réputé au Canada. Desjardins crée ses propres modèles et fabrique tous ses manteaux. Vous ne pouvez nulle part ailleurs acheter avec plus de sécurité et à prix plus avantageux.

Facilités de paiement si désirées.

CHAS DESJARDINS & Co

LIMITÉE
1170, rue Saint-Denis — Montréal
SUCCESSIONALE A L'HOTEL WINDSOR
Le plus grand magasin de fourrures du monde entier